

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Député du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,  
Professeur d'Agriculture de l'École Normale Jacques-Cartier,  
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,  
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,  
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—  
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,  
De la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

JUIN, 1867.

**SOMMAIRE**.—Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada—Extrait des Minutes de l'assemblée de la société d'agriculture du comté de Montmagny, à la chambre d'agriculture du Bas-Canada—Projet d'un acte de cession par la chambre d'agriculture du Bas-Canada, aux membres actuels de la société d'agriculture du comté de Montmagny, formés en association privée pour l'exploitation d'une ferme modèle dans ce comté—Extrait des Minutes des Délibérations de la société d'agriculture du comté de Montmagny—Conseil de l'association agricole du Bas-Canada—L'exposition universelle de Paris.—Partie Non-Officielle.—La dernière assemblée de la chambre d'agriculture—L'importation de reproducteurs par la chambre d'agriculture—La ferme expérimentale de Montmagny—Ce que doit être la ferme expérimentale—Le domaine—La rotation—Les travaux de la ferme—Produits végétaux—Le bétail—Mobilier et outillage—Achat du domaine—Permanence de la ferme—Placement des produits—L'homme et la terre—La désertion des campagnes.—Proverbes et Maximes.—Travaux de la Ferme.—Direction de l'exploitation—Location des fermes—Etat des lieux—Première façon de la jachère—Hersages, sarclages, roulages des avoines, blés et orges—Topinambours—Féveroles—Carottes—Lin—Semis des orges—Choux en pépinière—Betteraves—Maïs—Tréfle rouge—Tréfle blanc—Pommes de terre—Entretien des prairies—Travaux divers—Drainage—Repiquage des choux—Labours—Plantation du tabac.—Animaux de la Ferme.—Nourriture et soins à donner aux animaux—Des attelages—Juments poulinières et poulains—Espèce bovine—Engraissement des veaux—Basse-cour—Du rucher—De la nourriture au vert—Météorisation.—Le Jardin et le Verger.—Travaux du mois de juin—Ail—Asperges—Blé-d'Inde—Carotte—Céleri—Choux—Epinard—Fèves—Melon—Navet—Patate—Persil—Scorsonère—Topinambour—Citrouilles—Les courges, cirouilles ou potirons—Les concombres—Arrosage—Récoltes—Verger—Travaux d'entretien—Exploitation.—Revue de la Colonisation.—L'exploration de Mantawa par l'abbé Provost—Conclusion.—Matériel et Construction.—Logement des animaux.—Revue Commerciale.—Marchés de Montréal—Annonces.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,  
MONTREAL.

# Partie Officielle.

## ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Séance du 9 mai 1867.

**RÉSENTS**:—MM. l'Hon. U. Archambault, Dr. J. O. Beaubien, W. Boa, Major T. E. Campbell, J. Perrault et l'Hon U. J. Tessier.

M. le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du Ministre d'Agriculture indiquant les élections des membres de cette Chambre pour l'année 1867 est lu. La Chambre procède ensuite à l'élection d'un Président et d'un Vice-Président.

M. le Major T. E. Campbell est réélu Président et l'Hon. U. J. Tessier, Vice-Président.

Le secrétaire fait lecture d'une pétition du comté de Rimouski, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce comté. Accordée.

Lecture d'une pétition du comté de Berthier, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce comté. La chambre, dans les circonstances actuelles, ne croit pas devoir accorder cette demande.

Lecture d'une pétition du comté d'Arthabaska, demandant la formation d'une seconde société dans ce comté. Cette pétition est rejetée, vu les raisons données par la société existante.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture No. 3, du comté de Gaspé, demandant la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines, d'instruments et d'animaux reproducteurs, au lieu de tenir une exposition. Accordée.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture No. 1, du comté de Verchères, demandant à la chambre d'avancer l'octroi du gouvernement de l'année courante, pour payer l'importation d'un cheval.

Résolu : Que la chambre d'agriculture accepte la pétition de la société d'agriculture No. 1, de Verchères, et de toute autre qui pourrait lui être présentée, demandant l'avance de l'octroi de l'année en faveur de ces sociétés, pour payer l'importation, d'Europe, d'animaux reproducteurs, à la condition que les dites sociétés produisent l'affi-

davit de l'année au bureau de cette chambre.

Lecture d'une pétition de F. Deguise, écr., professeur de droit à l'école d'agriculture de Ste. Anne Lapocatière, demandant de l'aide à cette chambre pour la publication du "Guide Légal." Considération remise à la prochaine séance.

Résolu : Que MM. Archambault et Boa soient nommés auditeurs pour examiner les comptes du secrétaire de cette chambre, pour l'année finissant le 1er mai 1867.

Résolu : Que vu l'importance de promouvoir l'importation d'étalons, cette chambre s'engage à fournir comme prime aux sociétés d'agriculture la somme de \$80, pour aider à payer l'assurance sur chaque cheval importé d'Europe par les dites sociétés, dans le Bas-Canada, d'ici à six mois.

Résolu : Que M. le Président soit autorisé de prier tout membre de cette chambre qui assistera à l'exhibition de Paris, de vouloir bien y représenter cette chambre et d'y prendre toutes espèces d'informations utiles aux intérêts agricoles et industriels de ce pays, sans pour cela y encourir aucune dépense;

Résolu : Que cette chambre fasse l'avance à M. J. Perrault, du paiement de trois mois de salaire, pour son voyage en Europe.

M. le Dr. J. O. Beaubien, demande la permission d'introduire L. H. Blais, écr., Président de la société d'agriculture de Montmagny. Accordée.

M. L. H. Blais est admis et présente la résolution suivante de la société d'agriculture de Montmagny, l'autorisant d'agir pour et au nom de la dite société d'agriculture.

### EXTRAIT DES MINUTES DE L'ASSEMBLEE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE MONTMAGNY.

Montmagny, 5 janvier 1867.

M. A. Talbot a proposé de résoudre, secondé par M. J. F. Fortin, et il a été résolu :

Que le Président, Ls. H. Blais, écr., et le Vice-Président, J. O. Beaubien, écr., ou l'un d'eux, soient autorisés à se rendre à la prochaine session de la chambre d'agriculture à Montréal, pour s'entendre avec la

dite chambre, afin de mettre à effet la résolution de cette chambre, en date du onze mars mil huit cent soixante et quatre, ayant rapport à la fondation d'une ferme modèle dans le comté de Montmagny.

(Signé),

L. H. BLAIS, Président.

(Attesté),

N. NADEAU, Sec.-Trés., S. A. C. M.

Après discussion, M. L. H. Blais, président de la société d'agriculture de Montmagny, présente à la chambre le projet suivant d'un acte de cession par la société d'agriculture de Montmagny à la chambre d'agriculture.

Projet d'un acte de cession par la société d'agriculture du comté de Montmagny, à la Chambre d'agriculture du Bas-Canada.

La société de Montmagny déclare qu'au moyen de ses souscriptions annuelles accumulées depuis sa fondation, en date du 21 jan. 1859, ajoutées aux octrois du gouvernement depuis cette époque, elle a pu faire l'acquisition d'une ferme qu'elle destinait à servir de ferme-modèle pour le comté de Montmagny, non seulement par l'exemple d'une bonne culture faite par des instruments d'agriculture perfectionnés, dont l'usage est encore peu connu dans le comté, mais encore par celui de l'élevage des meilleures races d'animaux de ferme.

Craignant de ne pouvoir atteindre ce but si désirable, à cause de certains empêchements qu'elle ne peut éviter ni facilement vaincre, et qui disparaîtraient si la propriété et la disposition future de cette ferme était remise à la Chambre d'Agriculture, la dite société, prenant avantage de la résolution passée par la Chambre d'Agriculture dans sa séance en date du 11 mars 1864, croit devoir céder et transporter en toute propriété, à la dite chambre d'agriculture, etc., etc., etc.

Plus, tous les animaux et les instruments d'agriculture, détaillés et énumérés dans la liste ci-annexée, et la somme de, \$. . . . . etc., etc.

Pour, la dite chambre d'agriculture, disposer des dites terres, animaux, instruments d'agriculture et somme d'argent, comme elle le jugera à propos, pour atteindre le but ci-dessus énoncé, que se proposait la dite société d'agriculture dans l'intérêt de la cause agricole et de la diffusion des principes d'une bonne culture dans le comté de Montmagny, etc., etc.

Projet d'un acte de cession par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, aux membres actuels de la société d'agriculture du comté de Montmagny, formée en association privée pour l'exploitation d'une ferme-modèle dans ce comté.

La dite Chambre d'Agriculture cède et transporte en toute propriété, à tous les membres actuels de la société d'agriculture du comté de Montmagny, dont les noms suivent, ou tel nombre d'entre eux formés en association privée pour l'exploitation d'une ferme-modèle dans ce comté, qui voudraient prendre la responsabilité des charges et obligations ci-dessous énumérées, les terres dont les descriptions suivent, savoir: etc., etc.

Plus, tous les animaux et instruments d'agriculture mentionnés dans la liste ci-annexée, et la somme de \$. . . . ., etc., etc.

La dite cession faite aux clauses, charges et conditions suivantes, savoir:

1o. De faire cultiver la dite ferme d'après les meilleurs systèmes de rotation de culture reconnus par une sage expérience et suivant les exigences de son sol, et ce, au moyen d'instruments d'agriculture perfectionnés.

2o. De garder et entretenir sur la dite ferme, un étalon de bonne race des différentes espèces d'animaux de ferme, dont les membres de la société d'agriculture du comté de Montmagny pourront avoir l'usage pour la reproduction et pour l'amélioration des races qu'ils possèdent, en payant un prix minime par chaque animal qu'ils feront couvrir par ces étalons; la dite société devant fournir le prix de ces étalons quand il sera nécessaire de les renouveler.

3o. Tous et chacun les membres de la dite société d'agriculture auront droit et pleine liberté, en temps convenable, de visiter et examiner les travaux qui se feront sur la dite ferme, de voir fonctionner les instruments d'agriculture et prendre les renseignements nécessaires sur la manière de s'en servir, etc., etc.

4o. De tenir, pour la saison des semences, une certaine quantité de graines choisies et des meilleures espèces et qualités, qu'ils vendront aux membres de la dite société d'agriculture, à raison d'une faible commission en sus des prix d'achat.

5o. De fournir un terrain convenable, sur la dite ferme, pour les exhibitions d'animaux, produits agricoles, etc., que la dite société d'agriculture pourra décider de faire à l'avenir.

60. Il est stipulé: Que la dite association privée, conservera à toujours les dites terres comme ferme-modèle pour les objets ci-dessus mentionnés et ne pourra vendre, ni hypothéquer, ni aliéner en aucune manière, aucune portion des dits biens à peine de nullité de la présente cession, et de réversion des dits biens ou partie d'iceux à la chambre d'agriculture, excepté avec la permission par écrit de la dite chambre d'agriculture, ou en cas de discontinuation de la chambre d'agriculture, du corps qui lui succédera, ou à défaut de cela, du gouvernement exécutif de Québec.

Les membres actuels de la dite société d'agriculture sus-nommés, ou tel nombre d'entre eux formés en association privée comme susdit, ne seront tenus aux charges, dépenses et obligations ci-dessus, que jusqu'à concurrence du montant des revenus nets de la dite ferme.

(Signé), Ls. H. BLAIS.

(Attesté),

N. NADEAU, Sec.-Trés., S. A. C. M.

Montmagny, ce 14 janvier 1867.

Extrait des Minutes des Deliberations de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny.

Montmagny, 14 janvier 1867.

M. S. Gamache a proposé de résoudre, secondé par M. J. F. Fortin, et il a été résolu :

Que les deux projets d'actes de cession ci-dessus soient acceptés par ce bureau, comme renfermant les conditions qui pourraient être acceptées par les délégués de ce bureau auprès de la chambre d'agriculture, laissant en outre, aux dix délégués, le pouvoir de faire et accepter d'autres conditions qu'ils pourraient juger être dans l'intérêt de la société d'agriculture de ce comté et dans celui de la dite association privée.

(Signé), Ls. H. BLAIS,  
Président.

(Attesté),

N. NADEAU, Sec.-Trés., S. A. C. M.

Résolu: Que la chambre d'agriculture accepte la cession des biens immeubles, animaux et instruments aratoires et ce que se propose de faire la société d'agriculture du comté de Montmagny;

Que la chambre d'agriculture consent à

céder les dits biens à tels des membres actuels de la dite société d'agriculture du comté de Montmagny, qui se formeront en association pour cet objet;

Que le Président et le Vice-Président soient et ils sont autorisés, à signer tels notes qui seront nécessaires pour mettre à exécution les précédentes résolutions en y insérant les conditions soumises dans un exposé produit ce jour, par MM. le Dr. J. O. Beaubien et Ls. Blais, délégués de la société d'agriculture du comté de Montmagny.

#### CONSEIL DE L'ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS-CANADA.

MM. H. Bulmer et A. A. Stevenson, de la Chambre des Arts et Métiers, sont introduits, et après discussion, la résolution suivante est adoptée:

Résolu: Que si la corporation de la ville de Québec ne vote pas immédiatement la somme ordinaire de \$4000, pour aider aux frais de l'exposition provinciale pour cette année, la dite exposition soit remise pour être tenue à Québec l'année prochaine, pourvu toujours que la corporation de Québec vote cette somme nécessaire pour 1868, avant le 15 janvier 1868, et en donne avis au secrétaire de cette chambre.

Et le conseil s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE, Sec.

#### L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

CHAQUE société d'agriculture de comté devrait avoir un délégué à l'exposition universelle de Paris, pour en étudier le département agricole et faire rapport à la société. Les billets d'aller et retour par la ligne du golfe, peuvent se faire pour \$140, et en ajoutant à cela \$120 pour les dépenses générales, un agriculteur intelligent peut très-bien aller passer cinq ou six semaines à l'exposition. Combien de nos agriculteurs dépenseraient inutilement ces \$260, au lieu de les employer à l'étude des merveilleuses productions de l'industrie universelle.

## PARTIE NON-OFFICIELLE.

## LA DERNIERE ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

**L**A Chambre d'Agriculture, à sa dernière assemblée, a pris une louable initiative en encourageant l'importation d'Etalons de choix par une prime de \$80 pour chaque cheval importé d'Europe par nos Sociétés d'Agriculture. Cette innovation dans les procédés de la Chambre n'est que le premier pas dans la voie des améliorations les plus urgentes, et la prochaine séance, croyons-nous, verra se réaliser un projet beaucoup plus vaste, que nous avons recommandé dès longtemps.

## L'importation de reproducteurs par la Chambre d'Agriculture.

La perfectionnement de nos races indigènes ne peut se faire économiquement, de l'aveu de tous les praticiens les mieux connus, que par croisement avec les races importées améliorantes, aidé d'une alimentation appropriée. Le rôle de la Chambre est de faciliter ces importations au plus bas prix pour en disposer en faveur de nos Sociétés. Son devoir est de faire choix des meilleurs étalons pour chaque espèce, de les importer en grand nombre et d'en faire ensuite la vente à l'enchère, les sociétés d'agriculture étant seules appelées à cette vente. Les importations, qui ont donné de si bons résultats dans la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick, auront également une influence considérable sur l'amélioration de notre bétail, il n'en faut pas douter. Aussi la Chambre d'Agriculture doit-elle, à sa prochaine séance, s'occuper de cette grave question.

## LA FERME EXPERIMENTALE DE MONTMAGNY.

**L**A création d'une ferme expérimentale par la société d'Agriculture de Montmagny est un fait important dans l'histoire de notre agriculture progressive. Après bien des années de délibérations et d'économies, le projet conçu en 1857 se réalise. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ce que nous écrivions à ce sujet il y six ans, au moment où la Société de Montmagny nous faisait part de ce sujet et nous demandait nos conseils. Nos remarques sont encore pleines d'actualité et nous les soumettons aux sociétés désireuses de suivre le bon exemple donné par Montmagny :

“ La lumière, depuis trop longtemps sous le boisseau, va donc éclairer nos campagnes. Il ne s'agit plus d'une entre-

prise individuelle, de l'essai timide d'une main tremblante s'efforçant de soulever la mesure à blé, c'est un vigoureux coup de pied donné à la routine par une association puissante, composée des agriculteurs de tout un comté. Il y a là toute une révolution et nous applaudissons des deux mains à l'initiative déployée par le comté de Montmagny. Des esprits malveillants ont voulu nous faire dire que nous étions opposés à la création des fermes expérimentales, et bien d'autres absurdités encore. Une fois pour toutes nous protestons contre ces faussetés, contre lesquelles nous n'en sommes plus à nous disculper ; notre passé tout entier est là comme une contradiction à tout ce que l'envie ou la malveillance ont pu et pourront nous susciter, d'interprétations fausses de nos paroles ou de nos écrits. Nous n'avons ni e temps, ni l'espace, ni la volonté de répondre à tout ce qu'on voudra bien nous faire dire et nous prenons ici l'engagement de ne relever jamais les absurdités dont nous avons été ou serons accusés.

De toutes ces absurdités la plus considérable était sans contredit celle qui nous faisait l'ennemi des fermes expérimentales, tandis qu'au contraire nous n'avons cessé de répéter que le seul moyen d'engager nos cultivateurs à bien faire, et à améliorer leur système de culture, était de bien faire devant eux, en changeant progressivement le système de la localité en un système meilleur, mais en se servant des seuls moyens à la disposition de la masse des propriétaires du sol. Et chaque fois nous avons ajouté que les fermes expérimentales, sous la direction immédiate des sociétés d'agriculture, pouvaient amener ce résultat avec plus d'efficacité que toute entreprise individuelle ; parce que tous les membres de la société suivent avec un intérêt facile à comprendre les expériences qui se font sous leur propre direction. De sorte qu'en réalité la culture de la ferme expérimentale est la culture de chaque membre de la société. Tous sont également désireux des succès à obtenir et cette disposition bienveillante des associés facilite beaucoup la démonstration de la supériorité de la culture améliorée et comme conséquence l'adoption de ses méthodes les plus recommandables. Sans doute nous ne nierons pas l'influence exercée, sur son voisinage immédiat, par une ferme conduite par un agriculteur intelligent et progressif, nos voyages

agronomiques sont là pour dire ce que nous en pensons; mais personne ne niera non plus que trop souvent cet agriculteur ne trouve dans ses voisins qui des contradicteurs obstinés, trop orgueilleux pour convenir de la supériorité de sa méthode et prétextant mille raisons pour se justifier de leur mauvaise culture. La ferme expérimentale obviendra à cela, parce que les résultats obtenus seront les résultats de la société, par conséquent de tous les membres dont elle se compose.

De plus une association dispose de moyens plus considérables que les individus. Les fonds, avant d'être employés, soulevaient des discussions qui seront autant d'enseignements. Puis viendront les résultats qui sont autant de faits acquis et irrécusables des avantages de l'agriculture améliorée, dans la localité. Il n'est pas douteux que la création de fermes expérimentales, sous le contrôle immédiat des sociétés d'agriculture de comté, ne soit le moyen le plus puissant de répandre les progrès agricoles dans nos campagnes et nous ne doutons pas non plus que l'exemple si bien donné par la société d'agriculture de Montmagny ne soit suivi bientôt par les autres comtés, également favorisés comme centres judiciaires. Nous nous réjouissons bien sincèrement du mouvement général qui se fait vers l'enseignement agricole, pour lequel nous avons incessamment travaillé. Ces succès partiels nous font espérer, pour un avenir prochain, le couronnement de l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués.

Ce que doit être la ferme expérimentale.

La société d'agriculture de Montmagny a parfaitement compris qu'une ferme expérimentale devait réaliser le meilleur système de culture pour la localité, non seulement en produits végétaux, par des façons variées données au sol, mais encore en produits animaux, par l'amélioration des races locales de toutes les espèces, à l'aide de croisements judicieux. Le but à atteindre est donc parfaitement compris: offrir aux cultivateurs l'exemple de toutes les cultures profitables et suppléer aux besoins du comté, en reproducteurs de choix de toutes les espèces.

La difficulté, comme le dit très bien M. Nadeau, se trouve toute entière dans l'administration de la ferme expérimentale, car de son organisation dépend les sommes nécessaires et les résultats qu'elle peut donner.

Le domaine.

La plus grande faute que pourrait faire la société serait, à notre avis, d'acheter ou

de louer un domaine trop grand. L'application d'un bon système de culture se fait tout aussi bien sur une ferme de 60 arpents que sur une ferme de 600 arpents; et la rotation adoptée peut exiger un capital roulant tout aussi considérable sur 60 arpents que sur 600, selon les plantes cultivées. Nous croyons que le problème à résoudre par la société de Montmagny est de faire produire le plus possible à une terre de grandeur moyenne, disons soixante arpents, avec le capital ordinaire, soit une seule charrue ou deux chevaux de travail. Dans ces conditions l'administration devient très peu de chose, vu que le personnel se résume dans un seul homme de choix, aidé d'un ou de deux jeunes gens, pendant les travaux les plus pressants. Et pour peu que le choix des plantes soit bien fait et qu'elles soient convenablement placées dans la rotation, les travaux se succèdent les uns aux autres de manière à donner continuellement de l'ouvrage, sans que jamais le cultivateur soit surchargé.

La Rotation.

Nous avons eu le plaisir de visiter quelques exploitations à Montmagny et d'après la nature du sol et les débouchés de la localité nous croyons devoir recommander la rotation suivante de dix ans, sur un domaine de 60 arpents; chaque sole ayant six arpents en superficie.

1ère Année.—Plantes Sarcées.

Navets,.....	2 arpents.
Patates,.....	1 "
Betteraves,.....	1 "
Fèves à Cheval, 0½	"
Carottes,.....	0½ "
Blé-d'Inde,....	0¼ "
Petites Fèves, ..	0¼ "
Choux,.....	0¼ "
Oignons,.....	0¼ "

6 arpents fumés

à 50 voyages à l'arpent.

2e Année.—Orge ou Blé de Printemps avec trèfle et mil.

3e Année.—Fourrage de Trèfle et Graine de Trèfle à la seconde coupe, aidée d'un plâtrage.

4e Année.—Foin de Mil.

5e Année.—Foin de Mil.

6e Année.—Graine de Mil.

7e Année.—Paturages jusqu'après les foins.

8e Année.—Blé d'Automne semé au mois d'août.

9e Année.—Vestrons pour fourrage et graine.

10e Année.—Avoine.

**Les travaux de la ferme.**

Voyons maintenant comment les travaux du sol se succèdent avec cette rotation. Immédiatement après les foins et avant les récoltes, les animaux sont mis sur les prairies et le pâturage est labouré. Les vestrons, sole 9, coupés en vert pour l'alimentation des étalons de toutes les espèces, tenus à l'étable, sont également labourés avant les récoltes. Il ne reste donc pour labours d'automne que les soles Nos. 10 et 1, soit 12 arpents. Le blé d'automne est semé et hersé au mois d'août, tandis que la sole 10 reçoit les fumiers qui précèdent les plantes sarclées.

Au printemps après avoir hersé les soles 2, 9 et 10, soit 18 arpents, le cultivateur se met tout entier à ses plantes sarclées. Il donne un labour croisé avec hersages et roulages, de manière à obtenir une pulvérisation parfaite, puis il sème par ordre les Fèves à Cheval, les Petites Fèves, le Blé d'Inde, les Oignons, les Patates, les Carottes, les Betteraves, les Navets et repique ses Choux. En s'aidant d'un semoir à brouettes à toutes graines, le cultivateur trouvera tout le temps nécessaire pour ces travaux. Plus tard les sarclages se succéderont les uns aux autres de la même manière, en occupant toujours mais en ne surchargeant jamais; au reste il est facile à cette époque d'avoir 2 ou 3 femmes pour le sarclage. Le foin de trèfle arrive bientôt à floraisons et c'est le moment de le couper pour obtenir de la graine à la seconde pousse. A celui-ci succède le mil, puis la graine de mil dans la 6e sole. Le blé d'automne sera mûr le premier et sera suivi de l'orge ou du blé de printemps et de l'avoine avec les vestrons cultivés pour graine. Nous croyons que deux juments poulinières et un étalon peuvent suffire facilement à tous ces travaux.

**Produits végétaux.**

Les produits végétaux de cette culture seront comme suit à peu près :

No. 1.—Navets,.....	2 a,	1000 m.
Patates,.....	1 "	250 "
Betteraves,.....	1 "	500 "
Fèves à Cheval,.....	0½ "	15 "
Carottes,.....	0½ "	250 "
Blé d'Inde,.....	0½ "	5 " Vendus
Petites Fèves,.....	0½ "	5 " \$7.50
Choux,.....	0½ "	1500 têt. \$60
Oignons,.....	0½ "	20 m. \$20
No. 2.—Orge, Blé du Pr.,.....	6 "	160 " \$60
No. 3.—Four. de Trèfle,.....	6 "	1800 bot.
Graine de Trèfle,.....	6 "	1800 lbs. \$15
No. 4.—Foin de mil,.....	6 "	1800 bot.
No. 5.—Foin de mil,.....	6 "	1800 bot \$10
No. 6.—Graine de mil,.....	6 "	60 m. \$12

No. 8.—Blé d'automne,...	6 arp.	120 m. \$12
No. 9.—Vestrons fourge,...	1 "	300 bot.
Vestrons graine,....	5 "	100 m. \$10
No. 10.—Avoine,.....	"	200 "

**Le bétail.**

Outre la nourriture du bétail de la ferme, cette rotation donnerait donc un revenu brut annuel en argent de \$746.50. Voyons maintenant quelles pourraient être les spéculations animales. Nous partons de ce principe que les races améliorées pures ne conviennent pas à notre pays, mais qu'un bon choix d'animaux de races canadiennes de toutes les espèces, avec une infusion de sang améliorateur, donneront sous forme de croisés les plus beaux résultats. En conséquence, le bétail de la ferme devra se composer de bonnes femelles canadiennes de toutes les espèces, avec des mâles importés. Voyons le prix coûtant de ces animaux.

Etalon importé—Espèce chevaline,	\$600
" " —Espèce bovine,...	\$200
" " —Espèce ovine,....	\$80
" " —Espèce porcine,...	\$30
	<b>\$910</b>
2 Juments poulinières canadiennes,	\$200
6 Vaches laitières canadiennes,....	\$200
10 Brebis,.....	\$100
2 Truies portières,.....	\$20
	<b>\$520</b>

Grand Total,..... \$1430

Ainsi le prix total du bétail de la ferme s'élève à 1430, et le comté se trouve ainsi doté de reproducteurs améliorateurs de toutes les espèces dont les saillies peuvent être utilisées au profit de tous les membres de la société. Le prix de ces saillies doit être retiré en argent et porté au crédit des spéculations animales. Voici tous les produits obtenus par les animaux :

Etalon—Esp. che., 40 saill. à \$4.00,	\$160
" Esp. bov., 40 " 1.00,	\$40
" Esp. Oviné, 80 " 0.50,	\$40
" Esp. Porc., 30 " 0.50,	\$10
	<b>\$250</b>
2 Poulins demi sang à \$60 .....	\$120
6 Veaux demi sang à \$10 .....	\$60
10 Agneaux demi sang à \$4 .....	\$40
20 Porcs demi sang à \$3 .....	\$60
600 lbs. de Beurre à \$0.12 .....	\$72
100 lbs. de Laine à \$0.30 .....	\$30
	<b>\$382</b>
	<b>\$632</b>

Ajoutons ces \$632 produits par les spéculations animales aux \$746.50 donnés par les spéculations végétales et nous aurons un total donné par la culture de 1378, plus, les ressources fourragères suffisantes pour entretenir tout le bétail de la ferme et faire même quelques engraisements de bœufs et de porcs suffisants pour la nourriture du

personnel. Il ne reste donc qu'à pourvoir aux gages du fermier et des engagés dont il aura besoin, moins la nourriture, ce qui peut représenter \$400 par année.

#### Mobilier et Outillage.

Un dernier item de dépense se trouve dans le mobilier et l'outillage de la ferme. Ici comme ailleurs il faut ce qu'il y a de mieux afin de servir comme modèle à tout le comté. Nul doute que ces modèles seront fabriqués dans Montmagny, même avant qu'un laps de temps bien long ne se soit écoulé. Ces instruments seront :

Une charrue,.....	\$15
Une paire de herses,.....	\$12
Un rouleau en bois,.....	\$8
Un huteur ou charrue double,.....	\$12
Une houe à cheval,.....	\$6
Une arrache-patates,.....	\$10
Un semoir à brouette,.....	\$8
Un rateau à cheval,.....	\$12
Un tombereau écossais,.....	\$30
Un wagon pour deux chevaux, ..	\$50
Une traîne pour un cheval,.....	\$6
Un traineau double,.....	\$16
Un harnais simple,.....	\$16
Un harnais double,.....	\$24
Pelles, fourches, seaux et rateaux,.....	\$10
Mobilier de la ferme,.....	\$100

Achat du Domaine. \$335

Reste le loyer ou l'achat de la propriété qui mérite une étude toute spéciale. Si nous partons de ce principe, que la société de Montmagny devra faire une culture modèle, non seulement dans les façons à donner au sol, mais encore dans la disposition de ses bâtiments, la plantation des vergers, nous resterons convaincus que chaque année la ferme augmentera de valeur dans une proportion énorme; fumure, récoltes nettoyantes, plantations et constructions, en très peu d'années, auront doublé la valeur du fond; maintenant convient-il à la société de perdre les améliorations faites en remettant la ferme au propriétaire après un certain nombre d'années d'exploitations, et de recommencer de nouveau à quelques arpents plus loin? Evidemment non; les hommes qui veulent consacrer leurs efforts et leurs souscriptions à l'établissement d'une ferme expérimentale n'entendent pas voir passer dans des mains étrangères à la société le fruit de leurs travaux et de leurs épargnes. Ils veulent doter leur comté d'une école où les cultivateurs de tous les âges et de toutes les conditions pourront puiser les enseignements pratiques les plus précieux, parce

qu'ils seront consacrés par l'expérience de la localité. Nous ne croyons donc pas à l'opportunité du projet, de louer une ferme, mais nous ne croyons pas non plus à l'achat d'une propriété par un seul paiement, d'abord parce qu'il ôterait à la direction, les ressources nécessaires pour les dépenses d'installation, ensuite parce qu'il n'est pas juste que les souscripteurs d'aujourd'hui voient leurs contributions s'immobiliser toutes entières dans l'achat d'une propriété qui, par elle-même, n'est d'aucun avantage pour eux et qui ne peut donner des résultats qu'autant qu'elle sera pourvue du bétail nécessaire à la localité et qu'elle donnera l'exemple des cultures les plus recommandables. En conséquence, nous recommanderions l'achat d'une propriété à longs termes et par paiements annuels, 10 années par exemple; et ici se présente avec toute sa force la nécessité d'opérer sur une étendue suffisante mais rien de plus. Nous avons calculé sur un domaine de 60 arpents et nous croyons que cette surface est tout à fait suffisante, en même temps qu'elle évitera une foule d'embaras difficiles à présenter dans le cours de l'exploitation. Si nous sommes bien informés, la propriété dans le comté de Montmagny et à proximité du village vaut \$40 l'arpent. Ce serait donc un prix total de \$2400 payé par installéments de \$240, plus, l'intérêt à 6 pour cent sur la balance restante. Il est absolument indispensable que la société ait un fonds de réserve de manière à profiter des achats d'animaux qui pourraient se présenter, ou entreprendre les améliorations exigées par les circonstances. De plus, pour amener la ferme à la rotation que nous avons proposée, il faudra les premières années faire des achats de fumiers considérables, pour que la culture n'éprouve pas de retards et que les résultats ne soient pas douteux et frappent les incrédules.

#### Permanence de la ferme.

Nous savons que la société redoute dans ses successeurs des idées opposées aux siennes, qui pourraient compromettre la permanence de la création d'une ferme expérimentale. Les résultats, nous ne craignons pas de le dire, seront assez satisfaisants pour ne pas craindre une démarche aussi déplorable de la part des agriculteurs du comté de Montmagny; ce qui se fait aujourd'hui, nous défend de le supposer; mais pour donner aux fondateurs toute la sécurité possible, il est une garantie que personne ne saurait mettre en doute, c'est celle de la chambre d'agriculture, que la société de Montmagny

pourra constituer gardienne des résolutions passées par les fondateurs de la ferme expérimentale de Montmagny; résolutions qui pourraient établir que rien d'important dans le projet de création de la ferme expérimentale de Montmagny, ne pourra être changé par la société d'agriculture du comté sans l'autorisation expresse de la chambre d'agriculture, dont le vote devra être unanime sur la question de changement.

#### Placemont des produits.

La permanence assurée, voyons comment la société pourra placer ses produits. Nous croyons que le moyen le plus recommandable serait de le donner en prix à l'exposition annuelle locale, qui devrait toujours avoir lieu sur le terrain de la ferme expérimentale, afin de permettre aux membres de la société de juger tous les ans des progrès réalisés. Pour cela il faudrait que l'exposition eût lieu immédiatement avant les foins. C'est une grande erreur que de faire les expositions l'automne, les mauvais chemins gâtent la fête 9 fois sur 10. En France, on l'a parfaitement compris, et toutes les expositions se font avant les foins, alors que le temps et les chemins sont beaux, les jours longs et les travaux agricoles nuls. A cette époque la ferme expérimentale serait dans toute sa beauté et il serait facile de faire travailler sur le terrain les instruments employés à la préparation du sol et au sarclage des récoltes. La liste des prix offerts pourrait être en argent comme d'habitude, seulement cet argent serait payé en animaux de la ferme de toutes les espèces, en saillies ou en graines et grains de semence, au montant du prix gagné. De cette manière la société répandrait ses élèves améliorés dans tout le comté ainsi que les semences des cultures nouvelles, tout en récompensant le mérite partout où il se trouverait, et en stimulant le zèle de ses membres par des prix offerts. Et ce qui n'est pas la moindre considération, la ferme expérimentale trouverait un débouché avantageux, un marché toujours prêt pour ses produits, en sorte que loin d'être un rouage ruineux, elle deviendrait l'élément le plus puissant de prospérité de l'association.

Résumons maintenant la situation au point de vue des ressources.

*Dépenses annuelles*—Un dixième du prix d'achat de la propriété à \$2400 \$240  
Main d'œuvre,..... \$400  
Frais généraux—Entretien du mobilier, etc.,..... \$400

Total des dépenses annuelles, \$1040

#### *Dépenses de première installation,—*

Disposition des bâtiments de ferme existants,.....	\$200
Achat du bétail,.....	\$1430
Achat du mobilier et des instruments,.....	\$335

Total des dép. de prem. inst.,. \$1965

Ce qui forme un total de \$3005 pour les dépenses de la première année, dont il faudra déduire les profits de la ferme qui, d'après nos calculs, s'élèveraient année moyenne, à \$1378. Il resterait donc un capital de réserve de \$1173, bien suffisant pour rencontrer les obstacles imprévus. Maintenant si nous mettons en regard les dépenses et les produits annuels, nous trouvons une balance de \$838 en faveur de la culture."

#### L'HOMME ET LA TERRE.

ANT vaut l'homme, tant vaut la terre.

C'est le bon cultivateur qui fait la bonne récolte; une terre bien soignée rapporte beaucoup, une terre mal cultivée rapporte peu. Ces principes sont élémentaires, et pourtant on ne saurait les répéter trop souvent.

Tout le progrès agricole est là.

La prospérité d'une ferme dépend entièrement de l'activité, de l'intelligence, de l'expérience et de la science du fermier. Je ne crains pas de dire "la science," parce que l'agriculture est réellement une science, malgré que la plupart de nos concitoyens en fassent une chose sans nom, sans but et sans règle, abandonnée aux hasards d'une direction routinière.

On nous dit souvent: "Je connais des paysans illettrés, ignorants de tout, excepté de l'art qu'ils ont appris de leurs pères, qui pourtant passent, dans leurs pays, pour d'habiles cultivateurs." Il existe de ces hommes exceptionnels, en effet, qui deviennent une partie de ce qu'ils n'ont pas appris. Ces esprits pénétrants sortent bien vite de la foule en accomplissant, en pure perte, de véritables prodiges; que serait-ce si on leur eût enseigné à lire et s'ils avaient lu?

Je me rappelle l'histoire d'un homme d'un grand esprit qui croyait avoir trouvé le moyen de fondre d'un seul jet, des lettres d'imprimerie. C'eût été une véritable fortune. Il dépensa une année à faire construire sa machine sans vouloir demander l'assistance d'aucun ingénieur. Pour faire mouvoir les organes de son mécanisme, il avait dû faire fabriquer plusieurs engins

secondaires. Un jour, un ingénieur vint le voir et s'arrêta stupéfait. Avant d'en arriver à son procédé proprement dit, notre savant avait passé une année et dépensé un véritable effort de génie à *inventer* trois ou quatre mécanismes inventés et perfectionnés par d'autres depuis vingt ans.

Les agriculteurs illettrés en sont là; ils inventent des procédés de culture que le dernier élève de nos écoles régionales serait honteux d'ignorer.

Il faut apprendre l'agriculture comme on apprend toutes les industries. Le blé ne pousse pas tout seul; c'est triste à dire, mais c'est comme ça. On fabrique dans le monde des charrues qui valent mieux que l'araire de Triptolème et de Cincinnatus. C'est une erreur de croire que la terre ait besoin de se reposer. Pour avoir du blé, il faut du fumier; pour avoir du fumier il faut élever du bétail; pour élever du bétail, il faut avoir de quoi le nourrir; et pour nourrir le bétail, il faut faire du fourrage. C'est une chaîne sans fin; un cercle fécond qui fait engendrer la richesse par la richesse elle-même.

Mais il ne suffit pas de reconnaître la vérité de ces principes élémentaires pour faire de la bonne culture. L'industrie agricole est peut-être la plus difficile de toutes les industries, et c'est sans doute pour cela que c'est celle que l'on étudie le moins. Tout le monde se croit apte à cultiver spontanément la terre, comme tout le monde se croit apte à trancher, au coin de son feu, les questions les plus ardues de la politique du jour. Il faut étudier l'agriculture, si vous ne l'avez pas apprise, comme vous étudiez l'imprimerie si vous voulez vous faire imprimeur, comme vous étudiez la fabrication de la bière si vous voulez vous faire brasseur.

La plupart des autres industries sont soumises à des lois invariables, à des mouvements uniformes, à des évolutions régulières qu'un esprit rompu aux affaires, possédant des connaissances spéciales, peut parfaitement étudier, apprendre ou prévoir. Il y a peu de vicissitudes dans le tissage des draps ou dans l'impression des toiles peintes; tout s'y réduit à peu près à une question commerciale d'achat de matières premières et à un problème de procédés économiques de fabrication. En agriculture c'est autre chose; l'imprévu domine, car tout dépend des phénomènes météorologiques, les plus inconstants, les plus inattendus et les moins observés de tous les phénomènes de la physique.

L'agriculteur doit être toujours prêt à faire face à toutes les nécessités; il doit prévoir les besoins de l'avenir et aviser, en même temps, aux choses du présent. " Il est à la fois producteur et commerçant, dit un excellent agronome, M. E. Lecouteux; au premier titre, il doit posséder la *pratique de détails*, c'est-à-dire celle qui, au besoin, saurait mettre la main à l'œuvre, puis la *pratique d'ensemble*, c'est-à-dire celle qui, du premier coup-d'œil, saisit tous les rapports des diverses opérations entre elles, et sait maintenir l'harmonie générale des services. Au second titre, le cultivateur doit être initié à la pratique des affaires, à la *pratique commerciale*."

Toutes ces qualités qu'exige la direction d'une ferme, on les acquiert en partie par la pratique du travail, en partie par l'étude de la science. La pratique, c'est la vie de chaque jour, la science, on la trouve dans les livres. Mais on n'a pas tous les jours sous la main ce guide précieux où les agronomes ont déposé le fruit de leurs études et de leurs méditations, où les agriculteurs praticiens ont déposé le fruit de leur expérience.

Les soins qu'exige la direction d'une ferme sont infinis, les travaux qu'elle nécessite sont si variés, que le meilleur esprit peut faillir à un moment donné; songera-t-on, à l'heure dite, à toutes les mesures qu'il faut prendre, à tous les travaux qui doivent être commandés?

C'est pour rappeler sans cesse au cultivateur son devoir de chaque jour, de chaque heure, de chaque instant, qu'on a fait les *calendriers agricoles*.

#### LA DESERTION DES CAMPAGNES.

Il faut convenir que dans les campagnes, selon la belle expression des saints Livres, le chrétien habite " dans les splendeurs de la paix," et jouit d'une heureuse et sainte indépendance. Dans sa vie presque solitaire, qui n'a d'autre témoin que Dieu et la famille qui vit avec lui sous le même toit, il ne rencontre point sur son chemin les excitations perverses qui poussent au mal, ni les tentations séduisantes auxquelles la faiblesse humaine succombe si souvent. Tout, dans les habitudes champêtres, porte l'homme à la contemplation et élève son âme vers le ciel. Sans cesse en rapport avec les ravissantes beautés de la nature, son esprit remonte naturellement et sans effort à l'Être souverain qui a créé et gouverne toutes choses. Il a continuellement sous ses yeux des scènes sublimes: la succession si régulière des sai-

sons, la vie qui renaît au printemps et couvrent les champs d'un manteau de verdure, les riches moissons de l'été, l'abondance des fruits, dont les arbres se chargent en automne, tous ces dons merveilleux de la bonté divine le remplissent d'admiration et de reconnaissance. Aussi l'impiété ne vient jamais s'asseoir à l'humble foyer de l'habitant du village ; il est naturellement religieux, parce qu'il voit de ses yeux et touche de la main, s'il est permis de parler ainsi, la présence de Dieu dans les œuvres de sa toute puissance.

Après le travail de la semaine, arrive le jour du repos. Le dimanche, la famille, parée de ses habits simples mais décents, s'achemine vers l'église au son de la cloche qui convoque tous les fidèles. On assiste avec recueillement au divin sacrifice. Le prêtre, du haut de la chaire, enseigne aux fidèles recueillis les saintes lois de l'Evangile, et leur explique les sublimes paroles que Jésus-Christ prononça au milieu des champs et dont le sujet est tiré des images les plus gracieuses de la nature.

Dans l'assemblée chrétienne présidée par l'homme de Dieu, le souvenir des générations passées est évoqué ; on y prie pour les morts de la paroisse, et, là où une triste et froide philosophie n'a pas relégué le cimetière à une trop grande distance, les familles en sortant du lieu saint, viennent s'agenouiller et répandre quelques pieuses larmes sur la tombe des ancêtres. Dans ces maisons chrétiennes, l'autorité des parents est encore respectée ; l'habitude de prier s'est fidèlement conservée, et il est facile à l'étranger qui passe de reconnaître qu'il reçoit l'hospitalité au milieu d'un peuple profondément religieux.

Nous ne connaissons rien de plus respectable, ni qui soit plus digne d'envie que ces mœurs simples et patriarcales des peuples des campagnes. C'est là que semble s'être réfugié tout ce qui reste, dans notre société dégénérée, d'énergie virile, de simplicité antique et de respect envers la religion. Pour être juste, cependant, convenons qu'il existe encore au sein des villes de nobles cœurs, des âmes généreuses et éminemment chrétiennes ; mais c'est le plus petit nombre. Puissé ce ferment pur et généreux communiquer sa vertu de proche en proche et rendre la vie à ces masses nombreuses, en qui le souffle de l'impiété, de l'égoïsme, et de la volupté a tué tout le germe des vertus chrétiennes !

*Mandement de l'Archevêque de Tours.*

#### PROVERBES ET MAXIMES.

Aimes-tu tes enfants,  
Cultive bien tes champs.

Le maître dès son réveil  
Au ménage est un soleil.

Serein l'hiver, pluie en été,  
Ne sont pas grande pauvreté.

Sous l'eau la faim,  
Sous la neige le pain.

Le mauvais an  
Entre en nageant.

Quand est sec le mois de janvier  
Ne doit se plaindre le fermier.

Janvier d'eau chiche  
Fait le paysan riche.

De saint Paul (25 janvier) la claire journée  
Nous dénote une bonne année ;  
S'il fait vent, nous aurons la guerre ;  
S'il neige ou pleut, cherté eur terre.

Si le bœuf a rempli ta grange,  
C'est aussi le bœuf qui la mange.

On doit ses premiers soins aux vergers, aux forêts ;  
Plantez, plantez d'abord, vous bâtirez après.

Au décours du mois de janvier  
La serpe au bois et le levier.

Pour réussir dans la carrière agricole, il faut, avant tout, cette loyauté, cette probité qui commandent l'estime, la confiance et le crédit ; il faut cette rectitude de jugement qui permet de distinguer le bon du mauvais, cet esprit d'ordre et de conduite qui équivaut à un capital, cette activité d'intelligence et de corps qui multiplie la force dont on peut disposer, et cette puissance de volonté et de persévérance, sans laquelle on ne peut attendre des résultats longs à se produire ; il faut aussi cette fermeté, cette aménité et ce tact sans lesquels il n'est pas possible de conduire les hommes.

(A. BELLA.)

Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou.

(SULLY.)

L'agriculture fait la fixité et la moralité des populations qui s'y livrent. Il n'y a pas de code de législation ou de morale, excepté la religion, qui contienne autant de moralisation qu'un champ qu'on possède ou qu'on cultive.

(LAMARTINE.)

Changeons l'épée en soc de charrue.

(P. ENFANTIN.)

Le législateur doit songer à fixer dans les champs le plus grand nombre possible de citoyens; car, à égalité de revenus, le pauvre y jouira de plus de santé et de plus de bonheur que dans les villes.

(DE SISMONDI.)

L'agriculture est un progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir plus d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de moindres frais.

(J. B. SAY.)

Il n'y a pas de bonne culture avec une mauvaise administration, ni de bonne administration avec une mauvaise comptabilité.

(ROYER.)

Il faut surtout que les propriétaires s'accoutument à voir leurs fermiers faire des profits, et à n'exiger, sous forme de rachat, qu'une portion de ce profit; sans cela, le fermier n'aurait aucun intérêt à l'effectuer.

(MATHIEU DE DOMBASLE.)

Celui qui cultive le mieux la terre est aussi celui qui la défend le mieux. Les bons laboureurs sont encore les meilleurs soldats.

(DUPIN aîné.)

Le labourer et l'épargner  
Est ce qui remplit le grenier.

Celui son bien ruinera  
Qui par autrui le maniera.

De votre bien baillerez au fermier  
Ce que par vous ne pourrez manier.

Belle avoine de février  
Bonne espérance au grenier.

Janvier et février  
Comblent ou vident le grenier.

Que si janvier est bonier  
Ne le sont ni mars ni février.

Février entre tous les mois  
Le plus court et le moins courtois.

Pluie en février  
Vaut du fumier.

Toute culture a pour but de créer la plus grande quantité d'alimentation humaine sur une surface donnée.

(LEONCE DE LAVERGNE.)

Le premier principe à suivre dans le choix d'un assolement consiste à l'adapter aux moyens que l'on possède pour le mettre à exécution, et aux ressources dont on dispose.

(DE GASPARIN.)

La science des assolements consiste dans la juste proportion des récoltes à vendre et de celles qui doivent être consommées.

(SCHWERTZ.)

La culture associée à la nourriture du bétail à l'étable peut, beaucoup plus facilement et plus promptement que toute autre, faire succéder alternativement les récoltes des fourrages et celles des grains.

(THAER.)

La culture améliorante, c'est l'avenir commercial et manufacturier de la France.

(E. LECOUTEUX.)

La meilleure organisation de la propriété rurale est celle qui attire vers le sol le plus de capitaux, soit parce que les détenteurs sont plus riches relativement à l'étendue des terres qu'ils possèdent, soit parce qu'ils sont entraînés à y dépenser une plus grande partie de leurs revenus.

(LEONCE DE LAVERGNE.)

Le capital a changé la face de l'industrie; il doit amener les mêmes conséquences dans la culture.

(E. LECOUTEUX.)

Sans capital et sans crédit suffisant, une entreprise agricole ne saurait être faite avec avantage.

(THAER.)

L'exploitation par fermiers ne peut avoir lieu que dans les pays où il existe déjà des capitaux accumulés dans la classe agricole.

(DE GASPARIN.)

Avant tout, il faut s'assurer que la terre qu'on veut acquérir est dans une juste proportion avec le capital qu'on possède.

(THAER.)

Par son travail fermier qui s'enrichit,  
Au maître porte aussi profit.

Voulez-vous recevoir vos termes,  
Ne portez pas trop haut vos fermes.

Mars pluvieux,  
An disetteux.

Poussière de mars, poussière d'or.

Taille tôt, taille tard,  
Rien ne vaut taille de mars.

Quand en mars beaucoup il tonne,  
Apprête cercles et tonne.

Quand mars mouillé sera,  
Bien du lin se récoltera.

L'ignorance est un vice radical qui s'oppose, dans tous nos départements les plus pauvres, aux progrès de l'agriculture.

(A. THOUIN.)

Privés du secours des sciences accessoires, les faits agricoles ne parlent qu'un langage équivoque et ne constituent plus qu'un empirisme trompeur que l'on décore fausement du nom de pratique.

(DE GASPARIN.)

L'agriculture est ce qu'on sait et veut la faire. Simple routine et métier pour les uns, elle devient une industrie productive et une science pour les autres.

(E. LECOUTEUX.)

Un propriétaire doit passer des beaux à longs termes et éviter de louer trop cher, afin de rendre possibles les améliorations.

(DROZ.)

Dans l'agriculture, le principe fondamental, c'est de rendre toujours largement à la terre, n'importe sous quelle forme, tout ce qu'on lui enlève par les récoltes.

(LIEBIG.)

Beaucoup de prairies, soit naturelles, soit artificielles, la plupart utilisées par le pâturage; deux racines, la pomme de terre et le turneps; deux céréales de printemps, l'orge et l'avoine, et une seule céréale d'hiver, le froment; toutes ces plantes enchaînées entre elles par un assolement alterne, c'est-à-dire par l'intercalation régulière des céréales dites récoltes blanches (*white crops*) avec les plantes fourragères dites récoltes vertes (*green crops*), et débuteurs par des racines ou plantes sarclées pour finir par le froment; voilà toute la culture anglaise.

(LEONCE DE LAVERGNE.)

L'assolement alterne et la nourriture à l'étable se prêtent un mutuel appui.

(SCHWERTZ.)

Rien n'indique mieux un bon cultivateur que les soins qu'il donne à ses instruments agricoles.

(JOHN SINCLAIR.)

La vie rurale a contribué puissamment à la suprématie agricole et même à la suprématie politique de l'Angleterre.

(E. LECOUTEUX.)

Le cultivateur est l'artisan, l'agriculteur est l'artiste, l'agronome est le savant qui ouvre la voie dans laquelle les deux autres doivent marcher.

(DE GASPARIN.)

Sans t'occuper de ton prochain,  
Chrétieusement gagne ton pain.

Au dehors fermier vigilant,  
Au dedans bonne ménagère,  
Peuvent, tous les deux s'entr'aidant,  
De leur maître acheter la terre.

Avril et mai  
Sont la clef de l'année.

Les seules écoles d'agriculture dont on puisse attendre des résultats utiles pour les progrès de la science agricole sont celles où la pratique intellectuelle occupe beaucoup de place dans l'enseignement.

(MATHIEU DE DOMBASLE.)

## TRAVAUX DE LA FERME.

### ADMINISTRATION DE LA FERME.

**D**ANS les fermes auxquelles se trouvent annexées des industries agricoles, telles que distilleries, sucreries de betteraves, féculeries, etc., il n'est pas difficile au chef de l'exploitation d'utiliser, pendant l'hiver, les bras de ses ouvriers et de tirer parti des attelages que l'on est obligé de nourrir à l'écurie ou à l'étable.

Mais dans les fermes qui n'ont point la ressource d'une campagne industrielle pendant l'hiver, et c'est le plus grand nombre, il faut chercher une occupation aux gens et aux bêtes, afin de mettre à profit les loisirs que le chômage des travaux des champs leur fera. Un cheval à l'écurie coûte bien près de 400 francs par an, et quelquefois même davantage. Si on laisse l'ouvrier à la ferme et le cheval à l'écurie sans avoir rien à faire, c'est une perte sèche qu'il est de l'intérêt d'une bonne administration d'éviter.

### DIRECTION DE L'EXPLOITATION—LOCATION DES FERMES—ÉTAT DES LIEUX.

**D**ES travaux extérieurs présentent encore pendant le mois de juin, et c'est à leur direction et à leur surveillance que doit se consacrer le chef d'une exploitation rurale. Sa comptabilité sera presque bornée à porter les diverses main-d'œuvre aux comptes qui en profiteront. Cependant il y aura aussi à enregistrer les produits des ventes d'animaux gras et de grains ou de fourrages, si l'on a pu conserver de ces derniers au-delà de la consommation; ces ventes sont souvent assez productives à cette époque de l'année où les réserves sont généralement épuisées et où il faut encore attendre assez longtemps avant les nouvelles récoltes.

Un état des lieux fait au moment de la conclusion du bail ou au moins à l'époque de l'entrée en jouissance est indispensable pour éviter, par la suite, toutes les contestations qui ne manqueraient pas de se pro-

duire. Le fermier doit se souvenir qu'à défaut d'état des lieux il est censé avoir tout pris en parfaite conservation.

Il y aurait lieu aussi, en beaucoup de pays, de réviser l'étendue des fermes. Une surface de 60 arpents nous paraît être la moyenne la plus convenable dans l'intérêt des agriculteurs et des propriétaires. Au delà de 120 arpents, les travaux deviennent si multipliés, qu'un homme ne peut suffire à les diriger qu'avec une intelligence rare, des connaissances très-diverses, une grande persévérance et une activité qui ne se démente jamais. Une grande ferme impose aussi à la ménagère des fatigues excessives et une surveillance au-dessus des forces de beaucoup de femmes. Les dépenses, en outre, sont très-difficiles à contrôler, les ventes plus difficiles à effectuer d'une manière fructueuse. Il est bien préférable de consacrer son capital à une exploitation moyenne et à faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir, que d'être restreint dans les avances à faire au sol pour en obtenir des produits en quantité suffisamment rémunératrice.

Nous ajouterons que les longs baux doivent être préférés par tous, que les propriétaires doivent rechercher dans les fermiers, avant tout autre qualité, la moralité et l'intelligence, et que les fermiers se trouveront bien surtout des propriétaires amis du progrès, comprenant que la profession d'agriculteur marche de pair avec les plus nobles, et voyant dans leurs fermiers des conservateurs de leur fortune, en même temps que des hommes dont le travail doit être récompensé par la prospérité.

#### Première façon de la jachère.

C'est en juin que se donne le premier labour de jachère, après que les labours pour les grains et les racines sont terminés. C'est ce qu'on appelle *lever ou verser la jachère*. Depuis que l'assolement alterne a remplacé dans un grand nombre de localités la culture triennale, la jachère s'est trouvée considérablement restreinte, et c'est un immense progrès, mais il ne faut pas croire que par ce fait elle ait perdu de son importance.

La terre qui a longtemps été chargée de récoltes, particulièrement celle qui a porté des prairies artificielles, quels que soient les soins donnés à ces récoltes, finit toujours par se salir d'herbes vivaces; cet envahissement du sol par diverses plantes augmente surtout lorsqu'on a dû négliger certains travaux d'entretien par pénurie de main-

d'œuvre, ou par la coïncidence de plusieurs autres travaux plus urgents. Les herbes envahissantes sont principalement: des *chiendents*, des *rumex*, des *chardons*, des *chapelots*, des *lisérons*, etc. Il faut, pour détruire ces diverses plantes, avoir recours à la jachère d'été, qui seule peut complètement nettoyer la terre. Tour à tour, on enterre les graines des plantes adventices par de légers labours; on fait germer ces graines; on expose les racines du gazon produit à l'action du soleil pour le détruire; on donne des hersages répétés pour ramasser et enlever les racines traçantes. Ces diverses opérations, multipliées dans un ordre convenable, finissent par faire disparaître toutes les herbes adventices, par détruire toutes les mauvaises graines.

Un autre bienfait de la jachère, dans les terres argileuses, est de soumettre alternativement toutes les parties du sol au contact de l'air, de la chaleur et des rosées. L'action du soleil et de l'air peut seule amener ces terres dans un état de division et de porosité durable dans toute la couche retournée par la charrue.

Les binages données aux récoltes-jachères améublissent seulement la surface du sol; ils n'ont pas d'action pour émietter le fond ou pour détruire les racines des parasites vivaces, et faire germer les mauvaises graines qui se conservent indéfiniment lorsqu'elles sont profondément enterrées.

La première façon de la jachère, que l'on nomme *déchaumage*, doit être donnée superficiellement pour ramener en dessus les racines des graminées, telle que le chien-dent, qui ne s'enfonce guère au-delà de 2 ou 3 pouces. Un labour profond maintiendrait cette racine entre deux terres, et la herse n'aurait sur elle qu'une action restreinte, tandis qu'un hersage énergique donné presque immédiatement après un labour léger, avant que la terre se soit reprise, arrache toutes ces racines et les remonte à la surface. On peut ensuite, lorsqu'elles sont desséchées, les rassembler et les brûler sur place ou les emporter. La levée de la jachère dans les grandes fermes demande du temps. Le second labour de jachère ne se donne que lorsque le déchaumage est terminé. Il faut, entre ces deux labours, répéter les hersages aussi souvent que la terre se couvre de jeunes herbes, que les pluies de printemps font germer en abondance de mauvaises graines. Les hersages donnés à temps détruisent complètement tout le gazon.

Hersages, sarclages, roulages des avoines, blés et orges.

Lorsque les avoines semées en mai ont pris deux feuilles, il est temps de procéder au hersage de ces grains : en même temps que les avoines, une multitude de graines ont germé, la herse les détruira.

Presque toujours il reste des mottes dans les jeunes avoines, et l'on doit, avant de les soumettre aux hersages de juin, y passer un lourd rouleau : on herse ensuite, et l'on roule encore.

Lorsque l'on sème des *petites graines* (mil, trèfle, etc.) dans les avoines, on ne procède à cette semaille qu'après avoir donné le premier roulage.

Les seconds hersages que l'on donne après la pousse des avoines sont aussi nécessaires que ceux des blés, et ils sont même devenus plus généraux.

On herse plus rarement les orges que les avoines ; cela ne tient pas à ce qu'elles en aient moins besoin que ces dernières, lorsqu'elles sont dans des terres semblables, mais à ce qu'elles se plaisent dans des terres peu consistantes, où la herse arracherait l'avoine aussi bien que l'orge.

Toutes les terres ne peuvent pas supporter un hersage aussi énergique les unes que les autres : nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit sur ce sujet à l'occasion des travaux du mois de mai : nous ne reviendrons pas non plus sur les détails que nous avons donnés sur les seconds hersages des blés.

#### Topinambours.

On herse en juin les topinambours plantés en mai, dès qu'ils commencent à se salir. On doit leur donner cette façon très-énergiquement en opérant en long, en travers et en diagonale.

#### Féveroles.

Les féveroles d'automne se binent dès le mois de mai, mais celles que l'on a semées en avril ne reçoivent de binages qu'à la fin de juin, si elles ont eu le hersage énergique que nous avons indiqué pour le mois précédent. On peut même, si l'herbe ne se montre pas encore, retarder ce binage jusqu'aux premiers jours de juillet. Lorsque les fèves ont été semées en lignes doubles, nous les avons décrites, la houe à cheval fait le plus fort de ce travail, qu'il n'y a plus qu'à compléter en passant avec la binette à bras dans le double rang de fèves. Lorsqu'on les a semées à la volée, c'est que l'on a renoncé au bénéfice des nettoyages que permet la culture des fèves pour les récoltes suivantes. Cependant, dans ce cas, le hersage après la levée, que

l'on peut renouveler au bout de quinze jours, peut jusqu'à un certain point, s'il est donné avec soin, tenir lieu de façons ultérieures.

#### Carottes.

Dans les années dont le printemps est doux et pluvieux, les carottes semées de bonne heure en mai sont déjà débordées par les mauvaises herbes, lorsqu'elles ne succèdent pas à elles-mêmes ou à une culture permettant de faciles nettoyages, comme la pomme de terre. C'est dans ce cas qu'il est avantageux de les avoir semées un peu dru. Lorsqu'elles commencent à marquer leur raie par leurs feuilles cotylédonaire déliées comme des cheveux, il ne faut pas tarder plus longtemps à leur donner le premier binage. Il n'est pas besoin de dire que cette façon ne peut se faire qu'à bras. Les ouvriers commencent par passer la binette de chaque côté du rang des carottes, puis ils binent le milieu en revenant. Chacun d'eux prend un rang et ne doit nullement se préoccuper d'éclaircir le plant cette première fois.

La seconde façon se donne à quinze jours ou trois semaines d'intervalle, en sorte que, dans une culture de quelques arpents, lorsque les ouvriers sont arrivés à la fin de la pièce, ils reviennent la prendre au commencement. Cette seconde façon, donnée à temps, décide du succès de la récolte. Outre les nouvelles herbes que le premier binage a fait lever, il en est resté qui ont échappé aux ouvriers, surtout dans le voisinage des jeunes carottes. Toutes ces mauvaises herbes disparaîtront cette fois, et les carottes doivent être éclaircies avec soin, de manière qu'il n'en reste pas deux l'une près de l'autre et qu'elles demeurent à neuf pouces les unes des autres dans le rang. On peut, pour cette seconde façon, biner les intervalles entre les rangs avec la houe à cheval, pourvu que le conducteur de l'instrument et le cheval aient également l'habitude de ce travail.

Le troisième binage des carottes ne s'exécute ordinairement qu'après la moisson des céréales, et ensuite la terre reste propre jusqu'à l'arrachage.

#### Lin.

Le lin, qui redoute extrêmement les mauvaises herbes dans sa jeunesse, reçoit en juin un sarclage plutôt qu'un binage. Cette façon, qui demande beaucoup de soin, consiste simplement à arracher à la main les mauvaises herbes. Plus tard, le lin prend de la force, ombrage le sol et n'a plus rien à redouter de celles-ci.

## Semis des Orges.

L'orge de printemps se plaît dans une terre meuble ou de consistance moyenne. Elle n'aime ni le sable ni l'argile, et il lui faut un sol riche ou bien fumé pour donner de beaux produits. Contrairement à l'avoine, elle vient mieux après deux labours, à la suite d'une céréale, que sur un défrichement de pré ou de trèfle. Sa véritable place, dans l'assolement alterne, est après une récolte jachère. Lorsqu'elle vient après une céréale, elle doit terminer la rotation, parce qu'elle est très-épuisante.

Il ne convient guère de semer l'orge avant le mois de juin, à cause des gelées tardives, qui lui sont contraires. Comme sa végétation est très-rapide, il y a quelques cultivateurs qui, dans des circonstances exceptionnelles, prolongent sa semence jusqu'à la fin de juin. Mais le mieux qui leur arrive est de faire une chétive récolte; le plus souvent ils ne récoltent absolument rien du tout.

Il est, dans les campagnes, un proverbe qui dit : il faut semer l'orge dans la poussière et le blé dans la boue. Sans reconnaître la justesse de ce dicton à l'égard du blé, il nous paraît vrai pour l'orge; c'est-à-dire qu'elle doit être semée dans un terrain bien ressuyé et bien pulvérisé.

On emploie deux minots d'orge pour les semences de printemps. Il est à propos de pousser cette dernière quantité à deux minots et demi pour les semences tardives.

## Choux en pépinière.

Les variétés de choux employés à la nourriture des bestiaux sont généralement restreintes aux suivantes : le chou à tige et le chou pommé. Ce dernier, nommé aussi gros cabus d'Alsace ou chou quintal, est de tous les choux à tête celui qui est le plus profitable pour le bétail, lorsque l'on peut lui consacrer une argile riche et bien fumée. Nous n'en citerons donc pas d'autres espèces, quoiqu'il y ait plusieurs variétés de choux pommés qui peuvent être également cultivées pour fourrage.

Les diverses variétés de choux à tiges, sont les suivantes :

10. Le chou cavalier, ou grand chou à vaches, ou chou arbre de Japonie, dont la tige dépasse souvent 6 pieds de hauteur et est garnie d'amples feuilles non frisées; il est peu sensible au froid et fournit en abondance un très-bon fourrage;

20. Le chou caulet de Flandre, ou chou cavalier rouge, très-voisin du précédent et n'en différant que par la couleur rouge des nervures de feuilles;

30. Le chou moëllier, ou chou à moëlle, ou chou chollet, dont la tige monte à 5 pieds, et présente dans sa partie médiane et supérieure un renflement rempli d'une moëlle succulente pour le bétail; il est malheureusement assez sensible aux gelées;

40. Le chou moëllier, à tige rouge, qui diffère du précédent par la couleur rouge de sa tige, qui est en même temps plus volumineuse;

50. Le chou branchu, ou chou du Poutou, ou chou à mille têtes, dont la tige, haute de cinq pieds, donne naissance à des ramifications qui sortent des aisselles de chaque feuille et forment une sorte de buisson; il donne un fourrage très-abondant;

60. Le chou vivace de Daubenton, ou chou de bouture, qui est très-voisin du précédent, mais présente cette particularité, qu'il produit des jets latéraux qui retombent par terre et s'enracinent quelquefois; il résiste bien au froid;

70. Le chou frisé vert du Nord, dont la tige, haute de quatre pieds, est garnie de feuilles ondulées; il donne un fourrage moins abondant que les précédents, mais il a l'avantage de supporter les hivers les plus rudes;

80. Le chou frisé rouge du Nord, qui diffère du précédent par sa couleur, et paraît plus rustique encore.

On sème en avril et mai les choux destinés à être repiqués en place, en juillet, août et septembre. En mars ceux qu'on veut repiquer en mai et juin. La pépinière qui doit recevoir cette semence sera établie dans une terre meuble, bien fumée et facile à arroser. Il faut une demi-livre de graine pour fournir le plant nécessaire à un arpent, et dix verges de superficie suffisent à cet ensemencement. Les semis en place sont d'un succès incertain.

## BETTERAVES.

L'époque la plus favorable pour commencer la betterave paraît être en juin. Cette plante aime un sol de consistance moyenne, riche en vieille force, profond et fumé pour la récolte précédente. Elle vient bien après toutes les céréales, qui lui succèdent en outre parfaitement. On la cultive dans la jachère de l'assolement triennal; mais elle est mieux à sa place dans un assolement alterne, où on ne la fait pas venir après deux céréales. Dans le Nord de la France, elle est la base de plusieurs assolements dans lesquels elle revient régulièrement tous les deux ans. Enfin, à force d'engrais bien consommés, on la fait même se succéder à elle-même pendant plusieurs

années. Un tel abus de cette culture ne saurait être approuvé ; il ne peut que causer de temps à autre bien des désenchantements.

Après des pommes de terre ou des betteraves, on ne donne qu'un seul labour à la terre qui est destinée à recevoir des betteraves ; mais, à la suite d'une céréale, on prépare le sol par deux et quelquefois trois labours, dont le premier doit toujours être donné avant l'hiver.

Il y a trois manières de semer les betteraves : à la volée ; en lignes, à la main ; et en lignes, au semoir. Quant à la plantation des racines venues en pépinière, elle court trop de chances d'insuccès pour qu'il nous soit démontré qu'on puisse la conseiller autre part que dans des terres irriguées. Et encore ce procédé, qui multiplie considérablement la main-d'œuvre, n'offre que des avantages très-contestables.

Le semis de la betterave à la volée offre pour les binages les mêmes inconvénients que celui des fèves et des carottes. Mais, comme les ouvriers qui font ces binages demandent quelquefois le semis à la volée pour le même prix de façon, il n'y a guère d'inconvénient à accéder à leur demande, si l'on ne fait pas usage de la houe à cheval. Dans ce dernier cas rien ne doit dispenser du semis en lignes. Pour semer au semoir, on herse d'abord, et, s'il y a de la motte, on roule ; puis on herse encore jusqu'à ce que le sol soit bien pulvérisé. On trace ensuite des lignes au rayonneur, et enfin on fait passer dans ces lignes le semoir, soit à bras, soit à cheval. Le meilleur de ces semoirs est celui qui sème et enterre la semence, quelque que soit son origine. Il y a des semoirs qui rayonnent et peuvent dispenser du rayonneur ; ils doivent être préférés aux autres.

Nous avons décrit, à l'occasion des travaux du mois de mai, le procédé que l'on suit pour exécuter à la main le semis en lignes des carottes. Ce procédé est absolument applicable aux betteraves. Seulement, pour ces dernières, on ne sème qu'une graine à la fois tous les 10 ou 14 pouces, selon les variétés de betteraves.

Les diverses variétés de betteraves cultivées en grand sont les suivantes :

10. La betterave champêtre, ou disette, ou rose hors de terre, qui est la plus cultivée, présente une racine très-volumineuse, longue, en partie hors de terre, ayant une chair blanche veinée de rose ;

20. La betterave blanche à collet vert hors de terre, ou disette blanche, presque

aussi volumineuse que la précédente, présente une chair blanche ;

30. La betterave rouge-cerise, ou rouge écarlate, a une racine longue, cylindrique, qui sort aux deux tiers de terre ; elle présente une chair rouge, une peau d'un rouge noir et des feuilles d'un rouge également très foncé ; elle est principalement employée pour l'alimentation des hommes ;

40. La betterave jaune d'Allemagne, à chair blanche, dont la racine, très-grosse, longue, pousse en grande partie hors de terre, est très-productive ;

50. La betterave globe-jaune, dont la racine, très-bien faite, est grosse, arrondie, et pousse presque toute hors de terre, présente une chair blanche compacte ; elle paraît être la plus riche en matières azotées, et se trouve la plus nourrissante de toutes les variétés connues ;

Parmi toutes ces variétés, quelle est celle que l'on doit préférer ? Le choix dépend de la destination que l'on veut donner aux betteraves. Si on les cultive pour l'extraction du jus, il faut prendre une variété saccharifère. Comme fourrage d'hiver, beaucoup de cultivateurs aiment mieux la disette, non pas qu'elle soit plus productive, mais parce qu'elle est plus rustique, et que, poussant à moitié hors de terre, elle n'exige pas un terrain profond. Néanmoins il ne faut pas oublier que les variétés les plus riches en sucre sont celles qui se conservent le plus avant pendant l'hiver. Une certaine richesse saccharine, jointe à une grande richesse en matières azotées contenue dans la globe-jaune, nous paraît devoir faire pencher en faveur de cette dernière les cultivateurs qui font des betteraves uniquement pour la consommation de leur bétail.

Les semis en lignes emploient 3 lbs. par arpent. Il en faut 5 à 6 pour les semis à la volée. La betterave champêtre ou disette supporte une semaille plus rapprochée que la blanche de Silésie.

#### MAIS.

C'est pendant la dernière semaine de mai et la première de juin qu'il faut semer le maïs, ou blé de Turquie. Le choix de la terre est moins important que celui de l'exposition. Dans le Nord, l'exposition doit être telle, que le maïs reste le plus longtemps possible sous l'influence bienfaisante du soleil et à l'abri des vents froids. La terre forte, sans humidité excessive, aussi bien que le sable, pourvu qu'il soit riche et substantiel, lui conviennent également. Le maïs ne redoute ni les chaleurs

ni les sécheresses prolongées; mais les grées les plus légères lui sont funestes, surtout lorsqu'il sort de terre. Comme il aime une fumure abondante et que sa culture nettoie et ameublir parfaitement la terre, on lui fait ordinairement précéder le froment dans toutes les terres qui conviennent à cette céréale, et le seigle dans les terres sablonneuses. Lorsque la terre a été préparée par plusieurs labours, on y conduit, en mai seulement, le fumier que l'on enterre par le labour de semaille.

Pour la facilité des binages à la charrue et des buttages, il est incontestablement mieux de la planter en lignes, soit avec des semoirs spéciaux, soit à bras. Les cultivateurs qui débitent dans la culture du maïs et qui ne possèdent pas de semoirs hésitent souvent dans la manière de pratiquer cette plantation en lignes. Le procédé suivant est aussi simple qu'expéditif. On fait suivre une raie du labour brut à un ouvrier, qui, d'un seul coup de sa binette, ouvre une légère excavation dans le fond de la raie. Il en fait autant de 3 pieds en 3 pieds, et la femme ou l'enfant qui le suit laisse tomber cinq ou six grains de maïs dans cette fossette. Au bout du champ, les ouvriers laissent trois raies vides et reviennent par la quatrième. Les touffes de maïs se trouvent de la sorte espacées d'un mètre, et les lignes ont la même distance entre elles. Pour économiser le terrain, on peut mettre en chaque touffe de maïs, dans les lignes, une touffe de fèves, qui ne font pas de tort à la céréale et profitent des cultures d'entretien qu'elle reçoit. Un coup de herse donné en long seulement recouvre suffisamment les semences et termine l'opération.

Le maïs lève 8 à 15 jours après qu'il a été planté. Lorsqu'il est haut de 6 à 7 pouces, on lui donne un premier binage à la binette à bras dans les lignes, et avec la houe à cheval entre les lignes. Le binage à bras autour des jeunes plants est recommandé pour que la houe à cheval ne les approche pas trop près, surtout s'il y a des fèves interposées, car ces deux plantes sont délicates dans leur jeunesse.

Lorsque le maïs a atteint un pied et demi de hauteur, on lui donne un léger cheval: cette charrue fait ainsi deux tours ou quatre raies entre chaque rayon. Comme cette céréale a un grand nombre d'ennemis parmi les oiseaux et les rongeurs, qui en sont tous très-friands, on repique à cette époque, dans les places vides ou trop dégarnies, des pieds que l'on prend dans

les places où ils sont trop serrés; ou bien, ce qui est peut-être préférable, on sème, dans ces vides, des espèces hâtives, comme le *guarantain*, qui arrivent à maturité en même temps que le reste du champ.

Après le premier buttage, le maïs prend un développement rapide, et, lorsque 15 jours environ se sont écoulés, on en donne un second plus énergique, après lequel la terre se tient propre jusqu'à la maturité.

Lorsque les panicules qui portent les fleurs mâles sont desséchées, mais *pas avant que les houppes soyeuses des épis soient flétries*, on doit enlever ces panicules avec une portion de l'épi le plus haut, s'il y en a plusieurs. On supprime en même temps tous les épis surabondants, et l'on n'en conserve que deux sur les pieds les plus vigoureux, et un seul sur les autres. Toutes ces parties supprimées sont données aux vaches avec les jets qui ont poussé autour de la tige principale. Ces dépouilles réunies ne s'élèvent pas avec les feuilles, que l'on enlève un peu plus tard, à moins de 3,000 livres par arpent d'un fourrage vert aussi profitable aux vaches laitières qu'aux bœufs qui en sont nourris.

Le maïs se sème aussi spécialement, depuis la fin de mai jusqu'au mois de juillet, de 15 jours en 15 jours, comme fourrage vert d'été. Il permet de donner à la terre toutes les préparations de la jachère pour le froment qui le suit, car il n'occupe pas le sol plus de 70 à 80 jours. Les façons qu'il reçoit pendant cet espace de temps ne laissent pas à la terre le temps de se salir. Les bestiaux sont plus avides de ce fourrage vert que de tout autre, et il n'en est aucun qui donne aux vaches autant et d'aussi bon beurre, ni aux bœufs une graisse plus fine.

Il faut encore moins semer le maïs pour fourrage à la volée que lorsqu'on le cultive pour son grain. On le sème sur le labour, de deux en deux raies, en ne mettant dans la raie qu'un intervalle d'un pouce entre chaque grain. Le semoir à brochette convient essentiellement pour cette semaille, que l'on peut, au reste, pratiquer à la main en suivant la charrue; mais il faut alors que le labour d'ensemencement soit très-superficiel, car, à plus de 2½ pouces de prof. le maïs ne lèverait pas. Plus tard, et lorsque le maïs a pris les mêmes développements indiqués précédemment, on passe la houe à cheval, puis on donne un buttage; et, au moyen de ces deux façons, on obtient plus du double en fourrage de ce qu'on aurait fait produire en semant à la

volée. Cette méthode emploie environ 2 minots par arpent. Son application au maïs destiné à être récolté en grain ne prend qu'un demi minot.

Dès que les panicules du maïs-fourrage commencent à se montrer, on coupe, soit à la faux, soit à la faucille, à mesure des besoins, et l'on prolonge cette récolte jusqu'à ce que les panicules déflouissent. Dès que le maïs semé pour succéder au premier est bon à prendre, on peut, si l'on n'a pas tout récolté celui-ci, finir de le couper et le faner; il forme un excellent fourrage d'hiver.

Quand on cultive le maïs pour graine, on emploie deux gallons de semence pour un semis en lignes, six gallons pour un semis à la volée. Quand on sème pour fourrage, on répand au moins un minot de grains.

#### Trèfle rouge.

Le trèfle rouge (*Trifolium pratense*), nommé aussi trèfle commun, grand, se sème à la même époque et dans les mêmes conditions que le mil. C'est le premier d'entre tous les fourrages artificiels pour les climats froids et humides et pour les terres argileuses et fraîches. Il aime les sols calcaires, et, à leur défaut, il exige impérieusement que la terre soit amendée par la marne ou la chaux pour donner des produits abondants. Il supporte l'humidité du sol: ce n'est pas à dire qu'un sous-sol humide et froid lui convienne; loin de là: aussi se plaît-il particulièrement dans les argiles drainées. Le trèfle est le pivot de la culture alterne, et il se place dans la céréale qui vient après des pommes de terre, des turneps ou des betteraves fumées.

Il ne faut pas que ces racines aient reçu moins de 50,000 lbs. de fumier pour que le trèfle se couvre d'un épais feuillage après deux récoltes aussi épuisantes que des pommes de terre ou des betteraves suivies d'orge ou de blé, et ce n'est qu'à la condition d'une végétation très-vigoureuse qu'il convient de les faire suivre par un froment. Il vaut mieux, si le trèfle n'est pas bien réussi et que les graminées s'y montrent par places, le faire pâturer pendant l'automne qui suit sa récolte et le remplacer par une avoine qui sera plus productive en matière et en argent que n'aurait été le blé venu dans ces circonstances.

#### Trèfle blanc.

Quoique le trèfle blanc (*Trifolium repens*) donne des produits fauchables dans les terres de première qualité, comme il est préférable de conserver ces dernières pour

des fourrages qui, comme le trèfle rouge, ont plus de valeur, c'est plutôt comme pâturage qu'on l'emploie. Dans ce cas, il profite parfaitement dans des sols légers où le grand trèfle ne se plairait pas. Il repousse et épaissit lorsqu'il a été pâturé par les moutons, et, en même temps qu'il est un bon aliment pour ces derniers, aussi bien que pour les bêtes à cornes, il améliore d'autant plus le sol, par les déjections de ces bestiaux, que le pâturage a été plus prolongé. Il faut au plus 10 à 12 lbs. de graine par arpent. C'est une excellente plante à introduire dans les mélanges pour prés et gazons: il vient bien dans tous les terrains.

#### POMMES DE TERRE.

La pomme de terre, à cause de la culture énergique et peu coûteuse qu'on peut lui donner au moyen de la herse et de la houe à cheval, est plus propre que les autres récoltes racines à remplacer la jachère. Tous les sols lui conviennent, et elle succède très-bien aux récoltes épuisantes et salissantes, à la condition de lui donner d'abondants fumiers. Elle est si robuste, qu'elle profite des engrais les moins décomposés, et elle vient également bien sans engrais à la suite d'une prairie ou d'un vieux trèfle; mais dans la grande culture on réserve cette dernière place à l'avoine, et la plantation des pommes de terre sur trèfle rompu n'est guère pratiquée que par les petits cultivateurs qui font tous leurs ouvrages à bras.

On doit préparer un champ destiné à recevoir des pommes de terre par plusieurs labours donnés dans toute la profondeur de la couche végétale; dans les terres fortes un de ces labours est exécuté avant l'hiver. On détruit les mauvaises herbes dans l'intervalle des labours à l'aide de la herse et de l'extirpateur.

Le mode le plus suivi et le plus économique pour planter les pommes de terre consiste à employer la charrue. Avant le dernier labour, on transporte le fumier sur le sol bien égalisé à la herse, et on l'épand: il faut donner la préférence au fumier de vaches ou de bœufs dans les sables, et au fumier de cheval, un peu consommé, dans les terres fortes. Les pommes de terre les plus fortement fumées sont les plus riches en fécule; elles supportent bien une fumure de 50,000 livres par arpent et le payent largement.

Le labour de plantation se fait assez profond dans les terres peu compactes, et d'autant plus léger dans les terres fortes, que l'on craint d'avantage l'humidité dans ces

dernières. Dans la raie ouverte par la charrue, deux femmes déposent de dix-huit pouces en un tubercule. Les meilleures pommes de terre pour la plantation sont celles qui, non coupées, sont grosses comme un petit œuf de poule. Il en faut vingt-cinq minots. Lorsqu'une raie est plantée, on laisse vides les deux suivantes, de sorte que lorsque la plantation est terminée les rangs de pommes de terre se trouvent placés dans toutes les troisièmes raies.

On abandonne la plantation sur le labour brut, et on ne la herse qu'au bout de quinze jours ou trois semaines, lorsque le sol commence à se couvrir d'herbes. On ne cesse les hersages en long, en travers et en diagonale, que lorsque la surface est parfaitement nette et ameublie. Peu après, lorsque les rangs de pommes de terre sont bien sortis, on recommence le hersage, que l'on peut renouveler encore une fois lorsque les tiges des pommes de terre ont déjà 8 à 9 pouces de hauteur. Ces différents hersages exécutés à propos ameublissent et nettoient la terre d'une manière remarquable. Quelques temps après on donne un binage à la houe à cheval, et on le répète à quinze jours d'intervalle. Puis on passe le buttoir, une première fois légèrement, et une seconde fois plus énergiquement. Après ce dernier buttage, les tiges des pommes de terre couvrent le sol, et l'on n'entre plus dans la pièce que pour en faire la récolte.

La durée des travaux que nous venons d'indiquer, et qui se succèdent à peu près de quinze jours en quinze jours à partir de la plantation, est de trois mois, après lesquels les pommes de terre ont pris un feuillage si épais, que nulle plante adventice ne saurait se produire à leur ombrage.

Depuis l'invasion de la maladie des pommes de terre, en 1845, quelques cultivateurs ont pensé que le fumier enterré en même temps qu'elles les prédisposait à la nourriture. Il n'en est rien. Les tubercules nouveaux ne se forment que deux mois après la plantation. La décomposition de fumier est alors assez avancée pour qu'il ne s'y trouve ni plus d'humidité, ni plus de chaleur que dans la terre qui l'environne. Les pommes de terre plantées sans fumier sont aussi sujettes à la maladie que celles qui sont fumées, mais elles produisent moins.

#### ENTRETIEN DES PRAIRIES.

Pendant les premiers jours de juin on achève de nettoyer les prés de toutes les

feuilles et branchages; on enlève les plantes nuisibles; enfin, si les taupes ont fait de nouvelles buttes, on se hâte de les répandre.

On roule les prés nouveaux avec avantage. On applique encore de la suie et des cendres sur les anciennes prairies.

On recommence généralement, si le tems est doux, les irrigations des prés, mais on ne les prolonge pas autant qu'à l'automne. On laisse couler l'eau pendant deux ou trois jours et l'on met ensuite à sec pendant une journée ou pendant quarante-huit heures, de manière que la terre soit ressuyée avant de recevoir une nouvelle couche d'eau. Il faut éviter d'employer de l'eau trouble qui ensablerait le foin.

On doit aussi protéger les jeunes herbes contre la gelée blanche, ce qui se fait, quand on craint une nuit seréine, en mettant de l'eau le soir sur la prairie. Si l'on a été surpris par la gelée, on donne l'eau dès le matin pour la retirer vers neuf ou dix heures.

#### TRAVAUX DIVERS.

Pendant les premiers jours du mois de juin, alors que les travaux de la fenaison ne réclament pas encore les attelages et les soins des ouvriers de la ferme, on fait le transport des bois de construction et des bois de chauffage; on cure les fossés et les étangs, on transporte la vase pour en former des composts; on répare les chemins et on fait les prestations en nature.

#### DRAINAGE.

Les jours deviennent assez longs pour qu'il y ait avantage à drainer pendant le mois de juin les terres en jachère; il sera convenable de faire le drainage avant le premier labour et de laisser les tranchées ouvertes pendant quelques temps, après la pose des tuyaux et le premier recouvrement qu'on exécute avec la terre la plus argileuse. L'air et le soleil désagrégeront utilement les terres mises à jour.

On achève pendant les premiers jours de juin le drainage des terres en jachère. Après la fenaison, on commence celui des prairies marécageuses.

L'assainissement des marais tourbeux, soit par des fossés ouverts, soit par le drainage à tuyaux souterrains, s'effectue aussi actuellement avec succès.

C'est la meilleure saison pour creuser des puits perdus ou puits absorbants et pour effectuer le drainage dit par perforation ou vertical.

L'écobuage des marais tourbeux et leur

mise en culture après le drainage ou l'assainissement se commence immédiatement. On coupe la tourbe qui doit être amoncelée et séchée afin d'être brûlée et de donner les cendres qui produisent un si bon effet dans le reste de la tourbière.

#### REPIQUAGE DES CHOUX.

On repique vers la fin de mai les plants de choux qui ont été semés en pépinière ; on repique aussi les betteraves et les rutabagas qui ont été faits par ce même procédé de culture. Pour les choux de grandes espèces on espace les lignes de 2½ pieds, et on laisse la même distance entre les plants dans les lignes. On opère par un temps de pluie ou bien quand la terre est encore fraîche. Quelquefois on fait des ados de 2½ pieds de large, au moyen de charrues à deux versoirs. On répand le fumier dans les raies, et l'on refend les ados par le milieu, de manière à recouvrir l'engrais au-dessus duquel la plantation s'opère.

Cette même méthode est employée pour repiquer les betteraves et les rutabagas, lorsqu'on ne sème pas ces racines directement en place.

#### LABOURS.

Le second labour dans la jachère doit être donné à toute la profondeur de la couche arable. Lorsque ce labour a été précédé des hersages et des roulages indiqués à l'occasion des travaux d'avril, pour être faits après la levée de la jachère, lorsque sans donner le temps à la terre de se reprendre, on a suffisamment répété ces hersages, et que la surface du champ est bien émietée, on n'a jamais à craindre que la terre se prenne de sécheresse ; jusqu'à l'époque des semailles, la charrue pourra y entrer en tout temps.

Néanmoins il est des terres argileuses où les choses ne se passent pas d'une manière aussi commode, et où la charrue retourne à ce second labour des blocs de glaise encore humides dans lesquels les herbes de fer les plus énergiques traceraient leur voie comme dans de la poix sans obtenir aucun ameublissement ; les rouleaux si énergiques de Crosskill et les instruments analogues ne feraient autre chose que de s'y encrasser en pétrissant la glaise. La seule manière de venir à bout de pareilles terres consiste à n'y pas toucher après le labour, et à les laisser exposées à l'ardeur du soleil de juillet et d'août. Elles acquièrent, en se

desséchant, la dureté de la pierre ; mais à mesure du retrait de l'humidité, il se forme à la surface, puis à l'intérieur des mottes, une multitude de fissures dont le nombre va toujours en augmentant. Quelque soit la longueur des sécheresses, il finit par survenir une pluie d'orage. Vingt-quatre heures après cette pluie, on fait passer de simples herbes de bois, et la terre se trouve dans l'état de division le plus parfait. Cette action du soleil, dont les résultats sont semblables à ceux obtenus dans des terres argileuses par les fortes gelées, désagrège tellement les mottes qu'elles se conservent pulvérulentes jusqu'à la saison des semailles.

#### PLANTATION DU TABAC.

Il faut au tabac une terre fraîche, substantielle et profonde, labourée avant l'hiver. On égalise au printemps le terrain par des hersages multipliés, et l'on y conduit 60,000 à 70,000 de bon fumier de ferme aussi récent que possible, qu'on enterre par un labour moyen. Lorsqu'on donne le troisième labour, il faut l'approfondir à 3 pouces au-dessous du précédent, afin de tenir le fumier entre deux terres.

Quelquefois on donne un quatrième labour à l'approche de la transplantation du tabac ; mais ce dernier labour est le plus souvent inutile.

Pour planter le tabac, on se sert du dernier labour pour se guider sur les raies de la charrue, ou bien on herse et l'on rayonne. Tout le monde connaît la conduite du rayonneur. Il faut avoir soin de donner la dernière dent de herse en travers, afin que les lignes tracées par le rayonneur dans le sens des sillons coupent en travers les traces des herbes, avec lesquelles ces lignes se confondraient si elles étaient données dans le même sens.

Nous avons dit comment il fallait préparer le plant de tabac. Dans les derniers jours de juin, ce plant doit avoir atteint la hauteur de trois pouces et être pourvu de quatre à six feuilles. La veille du jour où on doit l'enlever de la pépinière, on l'arrose pour ne pas endommager le chevelu, ce à quoi l'on doit parvenir facilement avec un peu d'attention, si le plant s'est formé dans une terre en partie composée de terreau.

Lorsque la terre a été rayonnée, on a espacé les pieds du rayonneur à deux pieds pour mettre la même distance entre les lignes. Si c'est sur le labour brut que l'on repique, on plante toutes les trois raies ; les lignes se trouvent ainsi espacées à la

même distance de deux pieds. On plante au plantoir à deux pieds de distance dans la ligne.

Cette plantation du tabac a dû se faire par un temps couvert et disposé à la pluie. Dans le midi, où la pratique des irrigations est familière, on donne un bon arrosage à la terre après qu'elle a reçu cette plantation.

Huit à dix jours après, le plant est repris. On procède au premier binage, qui peut se donner à la houe à cheval. Lorsque quinze nouveaux jours se sont écoulés, on donne un second binage suivi, après un court intervalle, d'un buttage léger.

Pendant que ces opérations se sont succédé, le jeune plant de tabac s'est rapidement développé: il a quelquefois jusqu'à deux pieds de hauteur, et il s'est formé le long de sa tige jusqu'à douze feuilles nouvelles.

C'est alors qu'il faut procéder au *pincement*, qui consiste à retrancher, avant l'apparition des fleurs, la *couronne*, au-dessus de la huitième feuille. Ce pincement détermine au bout de quelques jours la naissance d'un bourgeon dans l'aisselle de chaque feuille. Dès que ces bourgeons ont

atteint un développement de deux pouces, on les pince comme on a fait de la tige. La sève, qui ne cesse pas de chercher à se faire jour, continue de développer, soit un nouveau bourgeon terminal, soit de nouveaux bourgeons axillaires. Le planteur de tabac ne doit pas se lasser, de son côté, de combattre cette disposition de la sève par de nouveaux et sévères pincements.

Il résulte de ces soins continus qu'en contraignant la sève à se réfugier dans les feuilles primitivement produites, elle gorge celles-ci de suc, et leur fait prendre des dimensions qui se rapprochent quelquefois de trente pouces en longueur et de onze pouces en largeur.

Il ne faut ni étêter ni effeuiller les pieds destinés à porter graine. Le mieux est d'élever ceux-ci à part pour qu'ils ne gênent pas la semaille de la céréale, qui succède ordinairement à la récolte du tabac. On favorise la végétation de ces porte-graines par les mêmes cultures indiquées pour la plantation, et on les tient à une distance de trente pouces au moins les uns des autres.

## ANIMAUX DE LA FERME.

### NOURRITURE ET SOINS A DONNER AUX ANIMAUX.

#### Des attelages.

Le cultivateur se trouvera bien de continuer à suivre les conseils donnés à l'occasion des travaux du mois de mai, en ce qui concerne la ration des bêtes de trait. Néanmoins, lorsque les travaux pressent, on se laisse aller volontiers à abuser des attelages et à leur demander, le soir surtout, un travail prolongé.

Il est bon d'ajouter dans ce cas à leur provende une ration de *son frisé*, qu'on leur donne en rentrant à l'écurie après l'attelée du matin. On évite par ce moyen bien des maladies inflammatoires, et les chevaux rafraîchis et en partie désaltérés mangent avec appétit leur fourrage en attendant qu'ils soient conduits à l'abreuvoir. Je dis les chevaux, parce que les bœufs n'étant pas soumis à un travail aussi fatiguant et aussi prolongé que les premiers animaux, n'ont pas autant besoin de ce supplément de nourriture, qui toutefois leur est tout aussi nécessaire lorsqu'on les soumet à un travail continu. On donne, pour deux chevaux ou deux bœufs, 2 à 3

gallons de son avec un demi-seau d'eau dans une barbotière, lorsqu'ils reviennent du travail. Le bien-être qu'ils éprouvent de cette légère nourriture fraîche les détermine à tirer leur fourrage, auquel, lorsqu'ils souffrent de la soif, ils ne touchent pas tant lorsqu'ils n'ont pas bu. De la sorte, les deux heures consacrées au repos sont complètement employées à réparer leurs forces.

#### Juments poulinières et poulains.

Comme l'élevage commence en mai, ainsi que nous l'avons dit à l'occasion des travaux de ce mois, pour se continuer jusqu'en août, les juments mettent bas de avril à juillet. Nous n'avons rien à ajouter aux indications précédemment données pour les soins qu'on doit prendre au moment de la délivrance des juments qui poulineront pendant le mois de juin, et pour ceux dont il faut entourer les jeunes poulains.

Les juments qui ont mis bas en avril peuvent faire actuellement un travail léger, pourvu qu'on ne les tienne pas trop longtemps éloignées de leurs poulains. A moins que le temps ne soit extrêmement doux, on

ne laisse pas ces derniers accompagner leurs mères. Il faut éviter que les unes et les autres ne s'échauffent, et, si cela arrivait, il faudrait traire les mères pour empêcher les poulains de têter immédiatement.

#### Especes bovine.

Afin de n'être pas embarrassé à cette époque de l'année pour la nourriture du gros bétail, il faut s'être approvisionné d'assez de betteraves, de carottes, de navets et de topinambours, de manière à pouvoir disposer, jusque dans la première quinzaine de juin, de 4 à 5 lbs. de ces racines par jour et par 100 lbs. de bétail vivant. Les vaches laitières aussi bien que les bœufs d'attelages ne se conserveront en bon état de produit et de travail avec une partie de leur ration en paille qu'à la condition de ne pas manquer de racines. Il n'est pas, au reste, un simple métayer qui ignore qu'il doit conserver ses meilleurs fourrages pour en donner une provende à ses bœufs de trait pendant toute la durée des travaux du printemps. Mais les cultivateurs ne se persuadent pas aussi bien que leurs *bêtes de rente* deviennent des *bêtes de ruine* lorsqu'elles sont mal nourries.

Quant aux élèves, si l'on peut leur donner avec de la bonne paille à discrétion quelques lbs. de racines, on se dispensera de leur faire pâturer les herbes avant qu'elles soient poussées suffisamment, et ils traverseront sans dépérir en quelques mois de la fin de l'hiver et du premier printemps où les pâtures, dépouillées de végétation, ne leur offrent aucune ressource.

Ce n'est que lorsqu'ils seront entrés dans cette voie depuis longtemps frayée, que les cultivateurs reconnaîtront que le bétail, nourri avec une abondance réglée selon les ressources de l'exploitation, est, dans les fermes, une source de bénéfices, qui ne le cède pas en importance à la production des grains.

#### Engraissement des veaux.

L'engraissement des veaux se prolonge dans certaines localités pendant toute l'année; mais le mois de juin est pour les fermiers une bonne époque pour le terminer.

Dans certains pays on tue les veaux dès l'âge de 3 à 4 semaines; ailleurs, au contraire, on engraisse le plus grand nombre des veaux vendus pour la consommation de Paris, on ne tue les veaux gras qu'à l'âge de 4 à 5 mois. Et cependant, la chair des veaux achetés à peu près dans toutes les régions et venant de n'importe quelle race est plus blanche et plus succulente que partout ailleurs. C'est que la nourriture fait

ici la qualité de la viande. Vers l'âge de 2 à 3 mois, on commence l'affinage ou le blanchiment de la chair en donnant aux veaux, outre du lait, des buvées composées de farine de froment et d'œufs bien battus ensemble dans de l'eau tiède.

#### BASSE-COUR.

La basse-cour exige maintenant tous les soins de la ménagère. Les poulets nouveaux réclament une vigilance incessante, et toutes les poules qui n'ont pas encore demandé à couver veulent maintenant se livrer à l'incubation. La meilleure nourriture que l'on puisse donner aux jeunes poulets pendant les six ou huit jours qui suivent l'éclosion se composera de mie de pain très-rassi, émietée entre les mains et mêlée avec un jaune d'œuf dur. Petit à petit, à mesure qu'on augmente la quantité de pain, on diminue celle des œufs jusqu'à la supprimer au bout de huit jours. On les remplace alors par quelques grains de petit blé, que les poulets s'accoutument à bêqueter. De quinze jours à trois semaines on cesse progressivement de donner du pain, et le petit blé fait la base de la nourriture des poulets que leurs mères conduisent sur les fumiers et dans les vergers, où elles leur apprennent à gratter pour trouver des grains et des vermisseaux. On doit tenir en tout temps à la portée des poulets de l'eau pure dans des terrins faites à cet effet, et dans lesquelles ils ne peuvent pas se noyer, comme cela arrive lorsqu'on les laisse courir près des abreuvoirs des poules. Toute espèce de nourriture mouillée ou liquide doit leur être interdite pendant leur jeune âge.

Il n'en est pas de même des canetons et des jeunes oisons auxquels on donne du son et des herbes hachées, particulièrement des salades et des feuilles de choux. Ces animaux ne profitent jamais mieux que lorsqu'ils ont à leur disposition une mare ou une eau courante, dans laquelle ils vont continuellement harboter pendant leurs repas.

Les dindes couveuses demandent des soins aussi assidus et ont besoin d'être encore plus surveillées que les poules couveuses. Si l'on n'y veillait, elles se laisseraient, pour la plupart, mourir sur leurs œufs. Il faut donc tous les matins, lorsqu'on les a levées pour les faire manger, les mettre dans l'impossibilité de retourner sur leurs œufs, soit en fermant leurs panier, soit en les mettant dans une autre pièce. Et encore leur fièvre d'incubation est

quelquefois si violente, que l'on est obligé de persécuter ces pauvres bêtes pour les empêcher de s'accroupir dans le premier coin venu. Lorsqu'elles ont secoué leur torpeur, elles se mettent à manger avidement l'avoine qu'on leur présente ordinairement, boivent, font leurs ordures, et courent ensuite à leur panier, où l'on peut alors les réintégrer sans aucune crainte jusqu'au lendemain matin.

Les lapins continuent à recevoir les mêmes soins que dans les mois précédents; on commencera bientôt à pouvoir leur donner quelques herbes fraîches.

#### DU RUCHER.

Dans les pays de bois et de landes, les ruches ne demandent d'autres soins que ceux de propreté et d'entretien que nous avons indiqués à l'occasion des travaux agricoles des mois précédents. Mais dans les contrées à cultures variées, surtout si le temps est doux, la reine fait sa ponte et les abeilles augmentent en nombre; les fleurs qui commencent à couvrir les champs donnent déjà de la nourriture; mais la quantité ainsi obtenue cessera d'être suffisante dès que le temps deviendra mauvais, et il faut avoir soin de fournir du miel aux ruches. On rehaussera les ruches anciennes pour donner de la place à l'accroissement de la population; les ruches mortes seront bien nettoyées et même frottées avec des plantes aromatiques; les parties moisies des gâteaux en seront retranchés. Il faut qu'elles puissent devenir l'asile des nouveaux essaims dès qu'il va s'en former.

#### DE LA NOURRITURE AU VERT.

Déjà on a préparé, dans la seconde quinzaine de juin, le bétail au régime vert, en lui donnant, à la crèche, de l'escourgeon coupé en vert, puis du seigle et de la navette d'hiver. La meilleure transition du sec au vert par le bétail à l'étable, consiste assurément à mêler d'avance, par lits alternatifs, l'herbe tendre et peu consistante de la première saison, avec de bon regain de pré, surtout de trèfle, que l'on a préalablement coupé au hache-paille. Il est du reste impossible de hacher ensemble le fourrage vert et le fourrage sec.

On fauche le matin l'herbe que l'on donnera le soir au bétail, et dans la journée, celle qu'on donnera le lendemain matin. Le domestique chargé de ce travail doit trouver, en rentrant, le fourrage sec coupé et prêt à être employé. Il décharge sa

voiture sur une aire de grange ou dans tout autre endroit à l'abri du soleil et dont l'accès soit sévèrement interdit à la volaille; il fait immédiatement son mélange avec le fourrage sec haché.

Il résulte un double avantage de ce mélange immédiat: le fourrage sec absorbe l'humidité surabondante du vert, et perd sa rigidité en quelques heures; le fourrage vert, d'un autre côté, ne s'échauffe pas et ne donne pas lieu à de continuel remaniements et déplacements qui n'empêchent pas toujours l'herbe de jaunir et de contracter, par un commencement de fermentation, une odeur aussi désagréable pour les bestiaux que pour les hommes.

Beaucoup de cultivateurs redoutent l'emploi des fourrages légumineux lorsqu'ils sont mouillés: ce n'est pas l'usage de ces fourrages mouillés qu'il faut craindre, mais l'excès de leur consommation, qu'ils soient secs ou qu'ils soient mouillés. Les animaux affriandés par la nouvelle nourriture, souvent mis à jeun en présence d'une provende trop considérable, mangent avec avidité, et les gaz en trop grand nombre produits dans leurs estomacs, ne pouvant s'échapper, amènent la météorisation. C'est surtout le trèfle échauffé en tas qui est sujet à donner des indigestions aux ruminants. Le pâturage dans les trèfles échauffés par les rayons du soleil est également dangereux. M. Villeroy s'exprime ainsi à ce sujet dans son excellent *Manuel de l'Éleveur des bêtes à cornes*:

“ On a exagéré les dangers du trèfle pour la météorisation. Avec le soin de le donner par petites portions et de prolonger ainsi les repas, les bêtes peuvent en manger à satiété même quand il est encore jeune.

“ Il est imprudent de faire boire les bêtes quand elles sont remplies de trèfle. On les conduit à l'abreuvoir vers dix heures avant le repas de midi, et vers quatre heures avant le repas du soir.

“ C'est une erreur trop généralement admise de croire que le trèfle mouillé est dangereux; s'il est dangereux, c'est au contraire lorsqu'il est flétri par le soleil, ou lorsque, fauché sec, il s'est échauffé en tas.”

Comme le trèfle, aussi bien que les autres fourrages légumineux, ne saurait être donné trop tendre aux ruminants, c'est une excellente chose de leur faire terminer au moins un repas avec de la paille fraîche battue. Quoiqu'on ait pu dire de leur répulsion pour les fourrages secs dès qu'ils sentent le vert, non-seulement ils mangent très-bien la

paille lorsqu'ils n'ont plus que de l'herbe à leur repas, mais encore, quand on ne leur donne pas de foin sec au râtelier, ils mangent leurs litières avec les signes évidents d'un véritable plaisir.

“ Dans les exploitations, dit Schwertz, où la nourriture à l'étable est fondée sur le trèfle, il faut qu'elle commence au printemps dès que la faux peut saisir le jeune trèfle, parce que c'est en cet état de croissance qu'il donne le plus de lait; parce que, surtout, c'est le moyen de régler les coupes de manière qu'elles puissent se succéder sans interruption. Les vaches rebutent le trèfle dont les tiges sont devenues dures, gâtent la majeure partie de ce qu'on leur en donne, et rendent sensiblement moins de lait.”

Schweitzer ajoute à l'appui de ce précepte de Schwertz :

“ Plutôt on commence à faucher le trèfle, et plus vite il recroît... donné trop vieux, il est en grande partie rejeté par le bétail, et il n'agit que faiblement sur la production du lait. Lorsqu'il est devenu trop grand, il faut le convertir en foin. C'est agir d'une manière tout à fait irrationnelle que d'attendre, pour couper le trèfle destiné à être consommé vert, qu'il commence à former ses boutons à fleurs, et, dans ce cas, on n'aurait pas longtemps à se réjouir de la quantité de lait et des avantages qu'on se promet de l'emploi du trèfle vert, et qu'on n'obtient que du jeune trèfle. Nous commençons souvent à le faucher avant qu'il ait atteint neuf pouces.

C'est en juin que l'on fait en beaucoup d'endroits saillir les vaches qui mettent ainsi bas en mars. Pour les bêtes mal nourries durant l'hiver, c'est en effet seulement après qu'elles ont goûté du vert que les chaleurs se manifestent. Il vaut mieux retarder l'époque de la saillie que l'avancer, et il serait bon de la reporter en juillet. Quand les bêtes ne sont pas au pâturage et que chez elles les chaleurs ne se manifestent que très-peu, il est bon de les laisser chaque jour dans la cour de la ferme ou dans un enclos avec le taureau. Vers l'époque de la monte, on diminue la ration des vaches trop grasses et on augmente celle des vaches maigres, de manière à les mettre dans l'état moyen de vigueur qui convient le mieux à un bon accouplement.

Les veaux qui viennent à cette époque sont les mieux arrivés. La nourriture verte est abondante; c'est celle qui donne le plus

de lait aux mères. Quand on a laissé les veaux d'élève têter durant quinze jours, on peut les retirer sans aucun accident, et ils ont très-bien formé le pis des vaches. On ne les nourrit plus ensuite durant six mois qu'avec du lait et des farineux, et un peu de trèfle vert en été.

#### METEORISATION.

Malgré l'emploi de toutes les précautions sur lesquelles nous avons insisté, il arrive encore assez souvent que des animaux, soit de l'espèce bovine, soit de l'espèce ovine, sont météorisés à la suite d'un repas où la nourriture verte a été prise trop abondamment ou trop rapidement.

L'accident arrive beaucoup plus fréquemment aux animaux qui pâturent qu'à ceux qui sont nourris au râtelier. Lorsqu'on aperçoit que les flancs d'un animal se gonflent à la suite d'une production exagérée de gaz qui ne trouvent pas d'issue et qui compriment les parois des organes de la digestion, il faut se hâter d'y porter remède. Les progrès du mal sont rapides et la bête succomberait bientôt, si on ne lui apportait de prompts secours. L'application immédiate des soins que nous allons indiquer empêche toujours l'accident de se terminer d'une manière fatale. La plus grande difficulté d'employer les remèdes se présente lorsque beaucoup d'animaux sont atteints à la fois; lorsque, par exemple, tout un troupeau de bêtes à laine est météorisé; alors des soins individuels deviennent presque impraticables.

Le moyen qu'on emploie communément, lorsqu'on se trouve à portée d'un étang ou d'une rivière, est de faire sauter les bêtes à l'eau. Cette immersion provoque une évacuation des gaz intestinaux, et plusieurs agronomes célèbres rapportent qu'elle réussit presque toujours, quoiqu'elle ne soit pas sans inconvénient pour un troupeau de bêtes à l'engrais.

Lorsqu'on n'a pas à soigner un trop grand nombre d'animaux à la fois, on parvient toujours par divers moyens à sauver successivement chaque bête. L'administration des breuvages, des pressions violentes sur la panse, des lavements, enfin la ponction, sont les moyens successivement employés. Sur le cheval, il faut avoir recours nécessairement aux breuvages et aux lavements. Tous les procédés conviennent au bœuf, au mouton, à la chèvre.

## LE JARDIN ET LE VERGER.

## TRAVAUX DU MOIS DE JUIN.

 N continue, durant ce mois, à repiquer le reste des plants élevés sur les couches chaudes et on sème de nouveau des raves, des cives, des laitues, des garnitures de salades, du cresson, de la moutarde, de la pimprenelle et des épinards; même des pois et des fèves pour manger en vert. Pendant un temps pluvieux, ou peu après, on sarelle, on éclaircit, on bine, on butte les pois, les fèves, le blé-d'inde, les topinambours, et autre plantes. On rame les pois, les fèves, on échenille les arbres et arbustes, enfin on pourvoit à tout. Si on est proche d'une ville ou village populeux, on envoie porter aux marchés, dans les paniers, les produits du jardin, pour les y vendre.

## AIL.

On doit biner l'ail lorsque les feuilles sont à moitié de leur grandeur, et lorsqu'elles sont jaunes, on arrache les pieds, on les lie en bottes, avec les feuilles et on les fait sécher au soleil, pendant douze ou quinze jours et ils se conservent ainsi pendant des années.

## ASPERGE.

Les aspergeries n'exigent d'autres soins que d'être tenues propres, bêchées le printemps et l'automne, binées et sarclées une ou deux fois l'été, enfin chargées et fumées tous les trois ans.

On doit couper les asperges, avec adresse, sans blesser le tronc.

## BLE-D'INDE.

Le premier renchaussage se fait quand le pied a six pouces de haut, le deuxième quand il a un pied, et le troisième quand il a un pied et demi ou deux pieds, temps auquel la fleur commence à pousser.

On aura soin à chaque renchaussage de le buter, de l'éclaircir, et d'ôter les pousses qui se font au bas des tiges, que l'on donne à manger aux animaux, qui les aiment beaucoup.

## CAROTTE.

Quand la carotte a pris de la force, elle étouffe les plantes parasites. Si on a semé par sillons, on bine avec une fourche pour ameublir la superficie de la terre, ce qui ne peut se faire si on a semé à la volée.

Beaucoup de jardiniers coupent les feuilles une ou deux fois, dans la saison, pour en nourrir les animaux, ce qui ne doit se faire et n'est excusable, que dans la rareté du fourrage.

## CELERI.

On doit le semer sur une couche chaude en avril, où on le repique une fois avant que de le mettre en place, dans les premiers jours de juin.

La place pour le recevoir doit consister en deux ou plusieurs fosses, à trois pieds de distance les unes des autres, de huit pouces de profondeur.

On jette à droite et à gauche la terre qu'on tire des fosses, on bêche le fond, après y avoir jeté deux ou trois pouces de bon terroir; ensuite on y plante les pieds de céleri à 6 ou 7 pouces de distance, et on arrose abondamment.

On met sur les ades des fosses, de la laitue, des raves, qu'on a le temps de cueillir avant qu'on ait besoin de la terre de ces ades pour buter le céleri.

Il faut choisir un temps couvert pour faire cette plantation; il faudra sarcler avant de buter. Ce butage consiste à prendre la terre jetée de chaque côté des fosses, et à la jeter près des pieds du céleri, où on l'affermirait avec le dos de la bêche, en prenant garde de ne pas couvrir le cœur du céleri: cette opération que l'on répète un mois après la première et rarement trois fois, le fait blanchir et met le propriétaire en état de le vendre ou de le manger.

## CHOUX.

On les tranplante, quand ils sont assez forts, par un temps pluvieux, sur un carré de terre bien ameublie et fumée, à un et deux pieds de distance les uns des autres et en quinconce sur des lignes droites.

Il faut les sarcler, arroser et buter, deux ou trois fois pendant la saison. On peut vers la fin de la saison, enlever une couple de feuilles basses des choux et les donner aux animaux.

## EPINARD.

On coupe ordinairement les feuilles rez de terre et à la poignée, quand on veut les manger: il vaudrait mieux cueillir une à une celles qui ont acquis tout leur développement.

## FEVES.

Quand elles sont hautes de trois à quatre pouces on doit les biner et butter, une ou deux fois par un temps humide, après quoi on les laisse tranquilles.

On les mange vertes dans le principe, avec la gousse et mieux quand elles sont mûres; ce dont on s'aperçoit quand les fanes changent de couleur.

On les cueille en arrachant le pied, qu'on laisse étendu sur la terre pendant quelques jours pour achever la dessiccation et la maturité; ensuite on bat au fléau celles qui sont pour être semées.

#### MELON.

Quand les melons ont quatre feuilles, on les éclaircit; on ne doit garder sur chaque butte que deux ou trois pieds, les plus beaux; on ne les taille pas, on se contente, lorsque le fruit commence à nouer, de disposer les branches de manière à les empêcher de se croiser; on retient ces branches en place avec de petites fourches de bois et quand elles ont depuis deux jusqu'à quatre pieds, on enterre le bout de la branche, en laissant cependant l'extrémité à l'air; elles prennent racine et nourrissent par ce moyen le maître-pied et ses fruits.

Il faut sarcler et biner ces melonnières, arroser les pieds de melons, avec le gouleau de l'arrosoir dans les sécheresses et non pas les feuilles.

#### NAVET.

Les soins qu'exigent les navaux lorsqu'ils ont quatre à cinq feuilles se réduisent à les sarcler, à arracher les pieds qui sont à moins de six pouces les uns des autres et à regarnir par des repiquages les places où il en manque; quinze jours après on doit donner un léger binage, puis un second un mois plus tard.

On peut, sans beaucoup d'inconvénients, après ces binages, enlever tous les quinze jours les deux feuilles inférieures sur chaque pied, et les donner aux animaux.

#### PATATE.

Aussitôt qu'elles sont levées et ont acquis trois ou quatre pouces de hauteur, on les renhausse à la charrue, ou à la pioche; des enfants arrachent les mauvaises herbes et perfectionnent le renhausage avec un râteau en écrasant les mottes; on répète ce travail au moins deux fois pendant la saison.

#### PERSIL.

On peut commencer à en faire usage aussitôt qu'il a cinq à six feuilles; il vaut mieux employer l'ongle pour détacher les feuilles que de les couper avec un couteau; en coupant les tiges avant la floraison on prolonge l'existence du pied pendant deux et trois ans.

#### SCORSONERE.

Lorsque le plant a trois ou quatre feuilles, on l'éclaircit de manière à laisser deux pouces de distance entre chaque pied; on bine trois ou quatre fois durant l'été.

Elle se cueille et se conserve comme les autres plantes pivotantes: elle peut rester

en place l'hiver, si on a la précaution de la couvrir l'automne avec des branches de sapin.

#### TOPINAMBOUR.

Quand le plant a six pouces de hauteur, on le renhausse soit à la charrue, soit à la pioche: on le bine, on le sarcle et on l'éclaircit de manière qu'il reste un espace de neuf à dix pouces entre chaque pied.

On en cueille une partie l'automne pour le besoin et on laisse le reste en terre jusqu'au printemps suivant, où il est d'une grande utilité pour les hommes et les bestiaux.

#### CITROUILLES.



On fait généralement les semis de citrouilles dans les premiers jours de juin. Les terres où on veut les exécuter doivent avoir été bien ameublées par des labours préalables. Si l'on veut cultiver en billon, on enterre le fumier de manière qu'il occupe le centre des ados; on répand directement sur le fumier les semences trempées préalablement durant une journée dans l'eau, et l'on recouvre à l'aide du labour par lequel on termine les ados. Si on veut cultiver par fossés ou poquets, on laboure à plat, puis on creuse à la bêche, à des distances de 4 pieds, des trous circulaires de 4 pieds de diamètre et de 15 à 18 pouces de profondeur; on remplit ces trous de fumier, on place au milieu deux ou trois semences, en dirigeant leurs pointes vers le bas, et l'on recouvre le tout de 1. pouce de bonne terre ou de terreau. On bine après la levée, on éclaircit au besoin, on transplante pour remplacer les pieds manquants, et enfin on butte. Plus tard on taille, c'est-à-dire qu'on supprime les tiges à 9 pouces au-delà du fruit, lorsque ce fruit a atteint un diamètre de 12 pouces. On ne laisse sur chaque pied que de 3 à 5 fruits.

La citrouille de Touraine ou palourde est la variété la plus cultivée comme nourriture pour les bestiaux.

Les courges, citrouilles ou potirons

Se sèment en pleine terre à la fin de juin. On creuse des trous carrés de 3 pieds de côté, sur 1½ de profondeur. On en fait ordinairement une rangée sur laquelle les trous sont espacés entre eux de 4 pieds. Si l'on en fait plusieurs rangées, on les établit à 10 pieds de distance les uns des autres. On emplit les trous de bon fumier de cheval, que l'on recouvre de 9 pouces de terreau bien consommé, et l'on sème dans

chaque trou trois graines. Lorsque ces graines sont levées, on ne conserve que le pied le plus fort en coupant les autres au-dessous des cotylédons. Les variétés les plus estimées sont :

Le *potiron citrouille*, la plus volumineuse des courges, dont l'écorce est le plus souvent unie et d'un jaune plus ou moins pâle ;

Le *potiron d'Espagne*, qui a l'écorce verte et est plus délicat que le précédent ;

Les *giraumons* ou *courges melonnées*, dont la chair est ferme et sucrée et dont les formes les plus bizarres revêtent les couleurs rouges, jaunes, vertes, mariées de la manière la plus élégante ;

Enfin la *courge pleine*, à *fruit long*, à *chair rouge*, dont l'intérieur est presque plein.

#### Les concombres.

On sème à la même époque et de la même manière les concombres de pleine terre ; seulement les fosses sont de deux tiers plus petites que les précédentes, et un espacement de 3 pieds entre les rangs est suffisant.

#### Arrosage.

Toutes les fois que l'on a faire des arrosages, il faut y procéder le matin, et non le soir, à cause de la fraîcheur des nuits.

#### Recoltes.

Les seuls produits que donne en juin le jardin potager des fermes sont la laitue, l'oseille et les petits radis.

#### Verges.

Le mois d'avril est la saison la plus favorable pour faire les *greffes en fente*. Si l'année est hâtive, on commence à *écussonner* à la fin du mois ; mais, à moins d'avoir beaucoup de greffes à pratiquer, on peut tarder, car on a tout le mois de mai pour faire la greffe en *écusson*.

On termine la taille des arbres très-

vigoureux que l'on a réservés pour la fin ; les autres doivent avoir été taillés pendant le moi, dernier au plus tard.

Il ne faut pas tarder à *ébourgeonner* les arbres taillés, dès que les bourgeons se sont développés de 1 pouce au plus. D'un ébourgeonnage judicieux dépend, autant que de la taille, l'avenir d'un jeune arbre fruitier.

#### TRAVAUX D'ENTRETIEN.

On bine en juin les arbres transplantés et les jeunes pousses des semis, lorsque le sol s'est durci à la surface ; cette opération doit s'exécuter avec beaucoup de précautions. On affermit aussi dans les pépinières ou en place le jeune plant qui a été déchaussé par les gelées. On couvre ensuite le sol de feuilles ou de branches, afin d'entretenir de la fraîcheur autour des plants nouveaux.

Les arbres plantés au bord des chemins doivent être garantis, par des épines, de l'approche du bétail qui est abandonné maintenant au parcours. On doit avoir soin de tenir en bon état toutes les clôtures qui entourent les semis et les plantations.

Il faut enfin s'occuper de réparer les sillons d'écoulement, qui ne sont pas moins utiles aux cultures forestières qu'aux cultures arables.

L'époque est excellente pour l'épêttement et l'émondage, qui font naître de nombreux rejets sur les peupliers, les grands saules, le tilleul, l'orme, le frêne, les érables, le charme et le chêne.

#### EXPLOITATION.

L'exploitation forestière se borne actuellement à celle des taillis de chêne, dont on veut employer l'écorce pour la tannerie. On coupe aussi les brins dont on veut faire des cerceaux et les osiers qui doivent être pelés.

## REVUE DE LA COLONISATION.

### L'EXPLORATION DE MANTAWA PAR L'ABBE PROVOST.

#### Conclusion.

Il existe deux manières, Messieurs, de travailler à l'œuvre de la colonisation : individuellement et par association. Individuellement ; je viens de vous dire ce que j'ai fait et comment je l'ai fait, chacun peut en faire davantage. Par association : elle peut être de deux, de trois, de six, de toutes les personnes qui sont membres de la société de colonisation. Adoptez alors un

centre et mettez là le montant de la souscription qui profitera à la société. Le cultivateur ou le journalier qui a besoin de travailler en-dehors de chez lui trouvera du travail à votre établissement et la nécessité l'y portera dans la persuasion d'y trouver une rémunération suffisante de son labour.

Vous donnerez ainsi à votre œuvre, Messieurs, le double prestige d'une œuvre nationale et religieuse. Nationale ; car ce que vous aurez dépensé en défrichements et autres améliorations sur ces terres, elles

le rendront à vous-mêmes ou aux enfants du sol que votre généreuse initiative aura poussés dans ces lieux. Religieuse; car si ce n'est là une véritable propagation de la foi, je ne comprends ni l'une ni l'autre de ces œuvres.

Les endroits où vous pouvez travailler avec avantage et que vous devez adopter de préférence, je les ai soumis plus haut en les énumérant d'une manière sommaire, mais je puis ajouter privément des renseignements sûrs et déterminants que je me ferai un plaisir de donner en tout temps.

Et s'il vous restait à demander pour dernière question: "A qui confierons-nous la conduite d'une telle entreprise générale ou de nos entreprises particulières." Messieurs, si vous croyez que six années d'exploration, de travail et d'application ont pu me donner quelque expérience et développer quelque peu d'aptitude, je répondrais avec bonheur: "Je suis prêt."

Messieurs, il y aurait encore mille et une chose à dire sur la colonisation, car le sujet

est aussi fécond que ma plume est ennuyeuse. Ainsi je n'ai point traité cette question de la colonisation de notre territoire du Nord au point de vue de prospérité qu'y ferait naître, par exemple, la construction d'un chemin de fer au pied des montagnes, question d'une importance majeure pourtant: j'ai préféré ce qu'il y avait pour le moment d'utile et surtout de pratique à dire sur le sujet, plutôt qu'à ce que sa comparaison avec d'autres pouvait comporter d'agréable. Maintenant je serais coupable de mettre à une plus longue épreuve cette bonne volonté, cette bienveillante attention qui me font tant d'honneur et pour lesquels je vous offre mes plus sincères remerciements. Pardon, Messieurs, d'avoir abusé peut-être de votre indulgence. En bon enfant du sol, j'ai voulu dire un mot de ma patrie: Voilà mon excuse. Puisse-t-il, ce mot, lui servir à quelque chose et susciter surtout de généreuses initiatives dans l'œuvre du défrichement de ses terres.

REVUE COMMERCIALE.

MARCHES DE MONTREAL.

Montréal, 1er juin.

Fleur par qrt. de 196 lbs.—Supérieure Extra, nominale.....	\$8.90 @	9.25
Extra.....	8.75	9.00
Fancy.....	8.25	8.50
Superfine de blé du Canada, nominale.....	8.40	8.35
Fortes Superfines de blé du Canada.....	8.50	8.55
Superfine de blé de l'Ouest, nominale.....	8.50	8.60
Superfine des marques de la cité.....	0.00	0.00
Superfine No. 2.....	7.90	8.05
Belle.....	7.00	7.10
Moyenne.....	6.50	6.60
Alcalis par 100 lbs.—Potasse Ire qualité.....	5.87	5.90
Recoupes.....	4.50	5.00
Fleur en poche, par 100 lbs. selon la qualité.....	4.00	4.15
Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.....	8.85	0.00
Pois par 60 lbs.—Dernières ventes.....	0.95	0.96

Blé par 60 lbs.—Blé du printemps du Haut-Canada varie de.....	1.75	1.80
Avoine, par 32 lbs.....	0.40	0.42
Orge, par 48 lbs.—Marché nominal.....	0.60	0.65
Seigle, par 56 lbs.....	1.00	0.00
Blé d'Inde, par 56 lbs.—Mêlé de l'Ouest, le droit payé.....	1.02½	0.00
Graines de lin, par 56 lbs.....	1.60	1.60
Graines de mil, par 45 lbs.....	2.00	2.00
Graine de tréfle, par lb.....	0.13	0.00
Seconde qualité.....	4.75	4.80
Troisième qualité.....	4.05	4.10
Bœuf, par 100 lbs.....	5.00	6.00
Lard frais, do.....	6.00	7.00
Patates, par poche.....	0.90	1.00
Perlasse.....	\$7.00	7.05
Lard, par qrt. de 200 lbs.—Mess.....	19.50	20.00
Prime Mess.....	14.50	15.00
Prime.....	12.75	13.00
Beurre, par lb.....	0.10	0.12
Fromage, par lb.—Marché lourd; manufacture du Canada.....	\$0.13	0.13½

**GRATIS POUR TOUT LE MONDE.** —Une grande circulation de 6 pages, donnant des informations de la plus grande importance aux jeunes personnes des deux sexes.

Elle enseigne comment le laid peut devenir beau, le méprisé respecté et l'abandonné aimé. Aucune demoiselle ni monsieur, ne devrait manquer d'envoyer leur adresse, et recevoir une copie, franco, par le retour de la malle.—Adressez à:

P. O. DRAWER, 21, Troy, N. Y.

**ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE.** — Par toute famille Boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixième de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les secrets de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. — Adressez :  
HUMPHREY'S HOMEOPATHIC MEDICINE, Co., 562 Broadway, New York.

**HAIR EXTERMINATOR DE CHASTELLAR.** — Pour enlever les cheveux surabondants. Aux Dames spécialement ce précieux dépilatoire se recommande comme un article indispensable à leur beauté. Il s'applique facilement, n'attaque pas la peau mais seulement les racines des cheveux. Il enlève infailliblement et complètement les cheveux surabondants croissant sur les fronts bas ou sur toute autre partie du corps, et laisse une peau molle, douce et naturelle. C'est le seul article employé en France et en même temps le seul dépilatoire efficace qui existe. Prix, 75 cents, envoyé franc de port par la poste sur commande par  
BERGER, SHUTTS & CO., Chemists, 285 River St., Troy, N.Y.

**ETONNANT MAIS VRAI.** — Madame Kennington, l'Astrologue et la Somnambule Clairvoyante célèbre par tout l'Univers, trace le portrait de la personne que vous devez épouser, lorsqu'elle est dans l'Etat de Clairvoyante. A l'aide d'un instrument de pouvoir intense, appelé Psychomotrope, madame Kennington garantit de donner un portrait frappant de la future épouse ou du futur époux, en même temps que sa position sociale, son caractère et la date du mariage. Il n'y a pas là supercherie, comme des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de naissance, l'âge, le caractère, la couleur des yeux et des cheveux, en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie portant votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Adressez confidentiellement :  
MADAME GERTRUDE KENNINGTON, P.O., Box 297, West Troy, N.Y.

**CONNAISSEZ VOTRE DESTINEE.** — Madame E. F. Thornton, la célèbre Astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne Anglaise, qui a étonné les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, N.Y. Madame Thornton possède une puissance de seconde vue tellement grande, qu'elle peut donner les renseignements les plus importants aux dames et aux messieurs mariés ou non mariés. Dans l'état de transe elle trace le portrait de la personne que vous devez épouser et à l'aide d'un instrument d'un pouvoir intense nommé Psychomotrope, garantit de donner un portrait exact de la future épouse ou du futur époux, en même temps que la date du mariage, sa position sociale et son caractère. Il n'y a pas là supercherie comme l'attestent des milliers de témoignages. Si on le désire, M. d. me Thornton enverra une garantie écrite que le portrait est tout ce qu'elle promet. En adressant une petite boucle de cheveux, et en donnant le lieu de naissance, l'âge, les dispositions et le teint en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie à votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Toute communication strictement confidentielle. — Adressez à  
MADAME E. F. THORNTON, P.O., Box 223, Hudson, N.Y.

**REPARATOR CAPILLI.** — Pour faire croître les cheveux sur les têtes chauves la barbe, il est sans égal. En l'employant, la barbe poussera sur les figures les plus douces dans l'espace de cinq à huit semaines, et la chevelure se développera sur les têtes chauves dans l'espace de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y a aucune préparation qui puisse forcer ou hâter la croissance de la chevelure ou de la barbe. Ces assertions sont fausses, comme peuvent l'établir des milliers de témoins par leur expérience personnelle. Mais on dira : comment distinguer la préparation pure de celle qui est falsifiée ? C'est certainement difficile, puisque les neuf dixièmes des différentes préparations annoncées pour la chevelure et la barbe ne sont d'aucune valeur, et vous pouvez avoir dépensé déjà inutilement pour leur achat, un montant considérable. Nous répondrons : essayez le REPARATEUR CAPILLI, il ne vous coûtera rien, à moins qu'il ne fasse ce que nous promettons. Si votre pharmacien n'en dispose pas, envoyez-nous \$1 et nous vous l'adresserons franc de port en même temps qu'un reçu pour l'argent, qui vous sera rendu sur demande, si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Adressez :  
W. L. CLARKE & Co., Chemists, No. 3, West Fayette St., Syracuse, N.Y.

**CRISPER COMA.** — Pour fixer les cheveux des dames et des messieurs en boucles soyeuses et légères ou en boucles serrées. En se servant de cet article, les dames et les messieurs peuvent être mille fois plus séduisants. C'est la seule préparation qui puisse friser les cheveux plats et en même temps leur donner un magnifique lustre soyeux. Le Crisper Coma non-seulement boucle la chevelure, mais encore la rend plus forte, plus belle et plus nette. Il est aussi agréablement parfumé, et somme toute, cet article est le plus recherché qui ait encore été offert au public américain. Le Crisper Coma sera expédié par la poste, sur réception de \$1. Adressez toute commande à  
W. L. CLARKE & CO., Chemists, no. 3, West Fayette Street, Syracuse, N. Y.

**BAUME DE CIRCASSIE.** — Une jeune demoiselle retournant à sa résidence dans la cité, fut à peine reconnue par ses amis. Sa figure, de rude et rubiconde, était devenue douce et rosée, de sorte que, au lieu de 23, elle ne paraissait avoir que 18 ans. Sur la demande qu'on lui fit de la cause d'un changement si grand, elle répondit uniment qu'elle s'était servie du *Baume de Circassie* et qu'elle le considérait indispensable à la toilette d'une dame. En l'employant, les messieurs et les dames paraîtront avec cent fois plus d'avantage. Le baume est d'une composition simple, cependant sans égal pour enlever à la peau ses impuretés, pour nettoyer et embellir le teint. Son action sur l'épiderme est de lui enlever ses impuretés et de laisser une peau telle que la nature la veut; c'est-à-dire, nette, molle, douce et belle. Prix \$1, envoyée par la poste ou l'Express sur commande par les seuls agents américains.

W. L. OLARKE & CO., chemists, No. 3, West Fayette st., Syracuse, N. Y.

**EMAIL BLANC LIQUIDE DE CHASTELLAR.** — Pour améliorer et embellir le teint. La préparation la plus parfaite et la plus précieuse qui soit employée pour donner à la peau une superbe teinte blanc de perle, qui ne se voit que chez les jeunes personnes. Elle enlève promptement les roussures, les taches, les boutons et toutes les impuretés de la peau, donnant à la peau la blancheur de l'albâtre. Son emploi ne saurait être découvert par l'observateur le plus perspicace, de plus, étant végétale, cette préparation est parfaitement inoffensive. C'est le seul article du genre employé en France et à Paris, il est indispensable sur une table de toilette. Au-delà de 30,000 flacons ont été vendus pendant l'année écoulée, et c'est là une preuve suffisante de son efficacité. Prix, 75 cents seulement, expédié par la poste sur commande par BERGER, SHUTTS & CO., chemists, 285 River street, Troy, N. Y.

**BEAUTE, BOUCLES SOYEUSES, BLONDES,**

CHATAIN ET DORSES, obtenues par l'emploi de la "*Composition pour friser les cheveux du professeur DeBreux*". Une seule application frisera certainement les cheveux les plus plats et les plus raides en boucles légères ou en boucles serrées et massives. Cette composition a été employée avec les meilleurs résultats par le monde élégant de Paris et de Londres. Elle est inoffensive pour la chevelure. Prix par la poste, franc de port, \$1. Circulaires descriptives envoyées gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER, SHUTTS & CO., chemists, no 285, River st., Troy, N. Y.

**FAVORIS ET MOUSTACHES.** — Ils se développent sur les figures les plus imberbes dans l'espace de trois à cinq semaines par l'emploi du *Restaurateur Capillaire du Dr. Dévigné*. C'est la découverte la plus étonnante de la science moderne, son action sur la barbe et la chevelure tenant du miracle. Elle a été employée par l'élite de Paris et de Londres avec le succès le plus flatteur. Les noms de tous les acheteurs seront enregistrés et si on n'est pas entièrement satisfait, l'argent sera rendu avec empressement dans chaque cas. Prix pour la poste, franc de port \$1. Circulaires et témoignages envoyés gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER, SHUTTS & CO., chemists, No. 285, River st., Troy, N. Y.

**AFFLIGES!! NE SOUFFREZ PLUS!!**

Lorsqu'en employant "*L'Élixir du Dr. Joinville*," vous pouvez être guéris radicalement et pour un prix minime. Le succès étonnant obtenu par cette précieuse médecine dans le cas de faiblesse physique et nerveuse, débilité et prostration générales, perte d'énergie, musculaire, impuissance, en fait la préparation la plus précieuse qui ait été découverte. L'Élixir enlèvera toute affection, dépression, excitation nerveuse, l'incapacité du travail ou de l'étude, la perte de la mémoire, les pensées du suicide, les appréhensions de folie. Il rendra l'appétit et la santé à ceux qui les auront perdus dans les excès. Jeunes gens, ne soyez plus trompés par les charlatans et les praticiens ignorants, mais procurez-vous de suite l'Élixir, et revenez à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas. Prix \$1, ou quatre flacons à la même adresse pour \$3. Un flacon suffit pour guérir tous les cas ordinaires.

AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DOCTEUR JOINVILLE pour la guérison prompte et permanente de la pierre et de toutes les maladies des organes urinaires. Guérison dans l'espace d'un à cinq jours. Elles sont préparées au moyen d'extractions végétales, inoffensives, ne donnent point de nausées et n'affectent point l'haleine. Il n'est pas nécessaire de changer la diète ni d'interrompre ses occupations journalières. Prix, \$1 par boîte. Les deux préparations ci-dessus seront envoyées franc de port par la poste ou l'Express sur réception de \$1. Adressez: BERGER, SHUTTS & CO., chemists, no. 285, River Street, Troy, N. Y.

**COMPAGNIE AETNA D'ASSURANCE SUR LA VIE.** — CETTE Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent maintenant de moitié les paiements annuels. — Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès ainsi que cela se pratique par plusieurs compagnies. — BUREAU: Coin voisin du Bureau de Poste.

1er Février 1867.

L. PEDLAR & CIE, Agents Généraux.

**PATATES A VENDRE--GARNET CHILI.** — Les Cultivateurs pourront se procurer ces patates dont il est fait mention d'une manière si avantageuse de la part de nos plus riches fermiers du Bas-Canada, en s'adressant directement au soussigné. Le prix est de \$3 par quart, à dix quarts, \$2.75 le quart, par vingt quarts, \$2.50. Aux sociétés d'agriculture on donnera six mois de crédit. Aux particuliers, 5/100 d'escompte pour argent comptant. Ces patates seront délivrées aux agents du Grand Tronc ou de la Compagnie du Richelieu, aux Trois-Rivières.

ED. BARNARD, Montréal.

## ASTROLOGIE.--L'UNIVERS ETONNE

Par les révélations extraordinaires faites par l'astrologue célèbre Madame H. A. Perrigo. Elle découvre des secrets inconnus avant elle. Elle rend au bonheur ceux qui sont tombés dans le désespoir par des événements pénibles, des catastrophes, la perte de leurs amis, de leurs parents ou de leur fortune. Elle réunit ceux qui ont été longtemps séparés, donne des renseignements sur les amis absents, rend les objets volés ou perdus. Elle désigne le genre d'affaires auquel vous êtes appelé, réalise de prompts mariages et fixe le jour même de votre union. Elle donne le nom, le portrait et le caractère de la personne que vous devez épouser. Elle lit vos propres pensées, et, par sa puissance presque surnaturelle, découvre les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Les étoiles du firmament, (les étoiles maléfiques qui prédominent dans la configuration) par la position des planètes et des étoiles fixes à l'époque de la naissance, elle trace la destinée de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus célèbre astrologue de l'univers. Il n'en coûte qu'une bagatelle, et peut-être que l'occasion ne se présentera plus. Prix de la consultation avec portrait et renseignements demandés, \$1. Les personnes à distance peuvent consulter Madame Perrigo par la poste avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Les réponses aux demandes seront écrites en détail et adressées par la poste avec le portrait demandé.—Correspondance strictement confidentielle, et vendue ou détruite sur demande. Les meilleures recommandations sont données. Veuillez envoyer le jour du mois et l'année de votre naissance avec une petite boucle de cheveux. Adressez :

MADAME H. A. PERRIGO, P. O. DREUYER, no. 293, Buffalo, N. Y.



## ARMES A FEU DE REMINGTON-UNION.

—En vente chez tous les commerçants d'armes à feu, et autres commerçants en général. Prix réduits le 1er Juillet 1866. Revolver pour l'armée, 44-100 p. Calibre. Revolver pour les marins, 36-100 p. Calibre. Revolver de ceinture, (s'armant seul,) du Calibre des Revolveurs pour la mer. Revolver de ceinture, du Calibre et de la forme des Revolveurs pour la mer. Revolver de police, du Calibre et de la forme des Revolveurs pour la mer. Nouveau Revolver de poche, (se chargeant au moyen d'un levier.) Revolver de poche, (s'armant seul.) Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 32. Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 22. Pistolet pour poches de veste, cartouche No. 22. Arme à feu en canne, se chargeant avec cartouche No. 32. Fusil rotateur, 36-100 p. Calibre. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 32. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 46. Carabine des E.-U., (Canon d'acier,) avec sabre-baïonnette. Mousquet rayé des E.-U., modèle de Springfield. Depuis 1861, plus de 200,000 ont été fournis au gouvernement des E.-U. Nos nouvelles Armes à feu se chargeant par la Culasse viennent d'être approuvées et adoptées pour le service militaire en Europe.

### FUSIL D'UN COUP A CANON SIMPLE.

Nouveau modèle. Léger, commode et à bon marché. Discompte libéral pour les commerçants.

E. REMINGTON & FILS,  
Lion, N.Y.

1er Février 1867.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 Cornhill, Londres,

CAPITAL,.....£2,500,000 Sterling.

### Departement du Feu.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir maintenant au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

*Ajustement Immédiat des Reclamations.* — Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

FREDERICK COLE, Secrétaire.

MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.

OFFICE.—385 & 387, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Surintendant.—A. TELLIER,  
Janvier 1er 1867.

Inspecteur des agences.—T. C. LIVINGSTON  
P.L.S., Haut-Canada.